

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP
**Des tentatives d'introduction
de près de 11 quintaux de kif traité déjouées**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7410 - SAMEDI 14 FEVRIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

En prévision du mois de Ramadhan
**Importation de plus
de 144.000 têtes de mouton
et de 46.000 têtes de bovin**

P04

**Partenariat énergétique stratégique
avec l'Union européenne**

Le rôle incontournable de l'Algérie



Lire en page 03

P07

ORAN

Institut national de recherche sur le cancer
Les travaux de réalisation du projet dépassent les 85%

La surconsommation fait le bonheur des maraichers
**Avec 150 DA le kilo, les carottes
et les navets battent déjà des records**

Salon national de la micro-activité
Plus de 240 exposants à la 2ème édition



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Représentant le président de la République
**Ghrieb présent au Sommet de l'UA
et au Sommet Afrique-Italie**



Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, est arrivé, jeudi soir, à Addis-Abeba (Ethiopie), pour prendre part à la 39ème session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) ainsi qu'au Sommet Afrique-Italie. Les participants au Sommet de l'UA, placé sous le thème "Assurer une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063", examineront

les opportunités de renforcement de la coopération continentale et de coordination des efforts entre les Etats membres, en mettant l'accent particulièrement sur l'intégration économique, politique et sociale. Par ailleurs, le Sommet Afrique-Italie sera l'occasion d'évoquer les voies et moyens de consolider le partenariat entre les deux parties, notamment à travers le renforcement des efforts de mise en œuvre du Plan Mattei, adopté lors de la première édition de ce sommet tenue à Rome les 28 et 29 janvier

Protection civile

**Une opération de don de sang en soutien
aux établissements de santé**



La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a organisé, jeudi, une opération de don de sang au niveau de l'Ecole de la Protection civile (Alger) et dans ses annexes dans d'autres wilayas, en vue de renforcer les stocks de sang dans les établissements de santé, a indiqué un communiqué de la DGPC. Cette action humanitaire est organisée en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS), au niveau de l'Ecole de la Protection civile de Bordj El Bahri (Alger) et

dans ses annexes dans les wilayas : Sidi Bel Abbes, Mostaganem, Ain Defla, Oum El Bouaghi, Aflou et Annaba, ajoute le communiqué, relevant que l'opération concerne 2.500 stagiaires et personnels de la DGPC. Cette opération permet aussi "de renforcer les banques nationales de sang, d'assurer un approvisionnement continu des hôpitaux et cliniques et de sensibiliser la société à l'importance du don de sang et aux valeurs de solidarité", ajoute le communiqué.

Président de la République
**Ordre pour un retour immédiat à Niamey
de l'ambassadeur d'Algérie**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions pour le retour, avec effet immédiat, à Niamey de l'ambassadeur d'Algérie accrédité auprès de la République sœur du Niger, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Monsieur le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions pour le retour, avec effet immédiat, à Niamey de l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire accrédité auprès de la République sœur du Niger", précise la même source. Cette décision intervient après le retour en Algérie et la reprise de

fonctions, ce jour, le 12 février 2026, de l'ambassadeur de la République du Niger accrédité en Algérie. Elle témoigne aussi de la haute importance qu'accorde Monsieur le président de la République au renforcement des relations de fraternité, de coopération et de bon voisinage avec le Niger", note le communiqué. Cette mesure "favorisera assurément la relance de la tradition de dialogue politique bilatéral au plus haut niveau, la reprise de la coopération multiforme initiée entre les deux pays frères et la concrétisation de projets stratégiques au bénéfice de l'intégration régionale et continentale", ajoute la même source.

Présidence
Le wali de Tiaret limogé

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, jeudi, aux fonctions du wali de Tiaret, M. Saïd Khalil, et chargé le Secrétaire général de la wilaya, M. Rabah Mourad Yeza, de gérer les affaires de la wilaya, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "En application des dispositions de la Constitution, notamment son article 92, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions de M. Saïd Khalil, en qualité de wali de Tiaret, et chargé M. Rabah Mourad Yeza, Secrétaire général de la wilaya, de gérer les affaires de la wilaya", lit-on dans le communiqué.

Ramadhan 2026

**Belmehdi reçoit les imams dépêchés pour
diriger la prière des Tarawih à l'étranger**



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a reçu, jeudi à Alger, les imams dépêchés pour diriger la prière des Tarawih à l'étranger, dans le cadre des préparatifs en prévision du mois sacré de Ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère. L'envoi de ces imams "intervient suite aux demandes et propositions émanant d'associations et de centres islamiques, à travers les ambassades et les représentations diplomatiques de l'Algérie en Italie, au Royaume-Uni, en Allema-

gne, en Suède, aux Pays-Bas, en Hongrie, en Espagne et au Canada", précise le communiqué, soulignant que ces demandes "témoignent de l'attachement de la communauté nationale et de l'ensemble des musulmans à leur référent religieux national durant ce mois sacré". A cette occasion, le ministre a donné une série d'orientations, mettant en avant les efforts collectifs déployés pour "mener à bien cette mission à dimension religieuse et civilisationnelle", conclut la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

**«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Partenariat énergétique stratégique avec l'Union européenne

Le rôle incontournable de l'Algérie

Par B.Kamel

Une «étape importante» marque les relations historiques entre l'Algérie et l'Union européenne. Désormais, le «brouillard» est passé et la coopération a atteint des niveaux satisfaisants. Le courant se rétablit et tout indique que les deux parties sont plus que jamais tournées vers l'avenir, dans un contexte régional et international marqué par des besoins croissants en approvisionnements énergétiques tant pour l'Algérie que pour ses partenaires stratégiques. L'Algérie, forte de sa vision, de ses principes et de son rôle clé et reconnu au Conseil de sécurité de l'ONU, a développé une démarche réaliste et un dialogue constructif avec ses partenaires économiques, notamment européens. Elle a toujours appelé à densifier les investissements étrangers, gagnant-gagnant, en Algérie. Aujourd'hui, l'Union européenne lui a donné raison. D'abord, c'est parce qu'omniprésente sur le marché énergétique européen que l'Algérie entend devenir un leader international incontournable. Ensuite, c'est au regard de son rôle déterminant et de son poids politique sur la scène internationale. Cependant, l'Algérie a été en même temps solide et inflexible en termes de négociations avec l'UE. Ce qui fait sa force alliée à la mesure. Tout au long de l'année 2025, l'Algérie et l'UE ont multiplié et densifié les rencontres et les échanges. Le partenariat énergétique stratégique, étant au cœur des discussions mais force est de reconnaître que depuis 2023, l'Union européenne est déjà le premier partenaire économique de l'Algérie avec 80,6% de commerce international. L'Algérie demeure un partenaire stratégique, sérieux et fiable pour l'approvisionnement de l'Europe en gaz naturel et elle réitère sa volonté de persévérer dans cette voie dans le domaine des énergies renouvelables. L'Algérie annonce aujourd'hui son engagement à consolider le partenariat

énergétique stratégique avec l'Union européenne (UE), à travers des investissements conjoints dans les secteurs des hydrocarbures et des énergies renouvelables, en vue de garantir la durabilité des approvisionnements et de renforcer la sécurité énergétique. L'objectif pour l'Algérie est également de maintenir sa position d'acteur central sur le marché gazier régional et international. Les infrastructures et les projets énergétiques innovants sont deux axes sur lesquels insiste l'Algérie pour édifier une coopération énergétique fiable et prometteuse pour les deux partenaires de la rive. Un engagement réaffirmé, lors des travaux de la 6ème réunion de haut niveau du dialogue énergétique entre l'Algérie et l'Union européenne, coprésidés à Alger par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines: M. Mohamed Arkab, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables: M. Mourad Adjla et le commissaire européen à l'Energie et au Logement: M. Dan Jorgensen. Dans une déclaration conjointe à la presse, à l'issue de la réunion, M. Arkab a affirmé que l'Algérie est engagée dans la consolidation de son partenariat énergétique stratégique avec l'UE, au service des intérêts communs, confortant ainsi sa position d'acteur central sur le marché gazier régional et international. Le ministre d'Etat a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à maintenir son rôle de principal fournisseur fiable de gaz naturel au marché européen, dans le cadre d'un partenariat "fondé sur la confiance, le respect mutuel et l'équilibre des intérêts", précisant que cette réunion a permis de discuter des perspectives de développement des investissements dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration, de la production et du développement des infrastructures, en vue de garantir la durabilité des approvisionnements et de renforcer la sécurité énergétique. M. Arkab a estimé en effet que les entretiens avec

le commissaire européen marquent une "étape importante" dans la consolidation du partenariat stratégique, dans le domaine des hydrocarbures et du gaz naturel, en particulier. Concernant la réduction des émissions de méthane et de l'empreinte carbone, M. Arkab a rappelé "l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts dans ce domaine à travers des programmes concrets visant à améliorer la performance environnementale de la chaîne de valeur dans le secteur des hydrocarbures et à contribuer aux efforts internationaux pour faire face au changement climatique". De son côté, M. Adjla a précisé que la rencontre a permis d'aborder plusieurs points concernant le renforcement de la coopération stratégique entre les deux parties, notamment en ce qui concerne le développement des énergies nouvelles et renouvelables, le développement des infrastructures et les projets énergétiques entre les deux rives de la Méditerranée, à l'instar du projet d'interconnexion électrique et du projet de développement de l'hydrogène vert. Il a, à cet égard, souligné l'importance que l'Algérie accorde à ces projets qui constituent une base essentielle pour une coopération fructueuse entre l'Algérie et l'Europe et qui sont de nature à conforter la position de l'Algérie en tant que fournisseur fiable d'énergie propre et durable. Pour sa part, le commissaire européen a mis en avant la relation étroite entre l'Algérie et l'Union européenne dans le domaine énergétique, relevant que "l'Algérie est depuis des décennies un partenaire très important dans le domaine du gaz". Le responsable européen a souligné l'intérêt que porte l'UE au renforcement de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, ajoutant qu'au regard du potentiel considérable dont dispose l'Algérie, l'UE y attache un intérêt particulier dans le cadre du processus de transition énergétique. A ce titre, le Commissaire européen a mis l'accent sur l'importance de la coopération en matière de production d'hydrogène vert et d'électricité, à partir de sources renouvelables, des domaines qui offrent de "nombreux avantages" et dans lesquels l'Algérie possède un potentiel très important, ajoutant que la réunion avec la partie algérienne a été couronnée de succès.

Après des mois de tensions

Le ministre de l'Intérieur français ce lundi à Alger

Annoncé depuis plusieurs mois, ce déplacement a finalement été confirmé jeudi par l'entourage du ministre. Le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud et son homologue français se sont même «longuement» entretenus par téléphone pour préparer cette visite, attendue comme un premier signe de dégel des deux côtés de la Méditerranée, apprend-on. Ainsi donc, le ministre de l'Intérieur français, Laurent Nuñez, est attendu lundi 16 et mardi 17 février en Algérie, a indiqué son entourage à l'Agence Radio France, jeudi 12 février. Après des mois de brouille, cela ressemble donc à une éclaircie dans le ciel orageux des relations entre Paris et Alger. Il y a quelques jours, Laurent Nuñez assurait avoir reçu une invitation de son homologue algérien, Saïd Sayoud. Il «s'est entretenu avec son homologue pour préparer cette visite», ajoute la même source. Signe annonciateur du dégel

en cours: les échanges sécuritaires ont déjà repris entre les deux pays. Plusieurs dossiers dits «sensibles» devraient être abordés et notamment celui concernant la lutte contre le terrorisme ou encore la lutte contre le narcotrafic. La relation entre les deux pays s'était fortement dégradée depuis l'été 2024 et la reconnaissance par la France de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Le dernier déplacement d'un ministre de l'Intérieur en Algérie remontait à fin 2022 et la visite de Gérard Darmanin. Son successeur Bruno Retailleau avait cristallisé les crispations, tentant régulièrement d'aller au bras de fer. Mais si la visite du ministre français laisse présager un début d'embellie entre les deux pays, l'extrême droite et ses relais médiatiques tenteront de tout faire pour saborder ce rapprochement qu'elle voit comme un échec à toute sa campagne anti-algérie depuis maintenant plusieurs mois. **B. L.**

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Energie: L'Algérie, un partenaire fiable pour l'Europe

Grâce à un destin géographique et une situation politique conflictuelle entre les Russes et leurs partenaires européens, suite à l'invasion de l'Ukraine, l'Algérie avait su comment détourner cette situation afin de servir ses intérêts. Ainsi, elle est devenue le premier partenaire en sa qualité de fournisseur énergétique principal pour l'Europe. Oui, presque toute l'Europe! Avant cette situation tendue, les Russes, en tant que géant gazier, étaient le premier fournisseur pour toute l'Europe... Selon des données, la montée des prix du gaz sur le marché européen avait créé des réactions catastrophiques sur les économies de l'Europe y compris de l'Allemagne, incontestablement la première puissance économique du continent. Maintenant, l'on s'inquiète plus et uniquement pour le devenir de l'Ukraine, toujours sous la menace russe... La Russie serait devenue une sérieuse source de crainte pour ses voisins européens qui regardent en Poutine un Tsar expansionniste qui ne va pas, selon eux, s'arrêter à l'Ukraine... La Russie, avec ses partenaires du Brics, cherchent avant tout, à refaire le visage de l'ordre mondial. Habituellement, et presque depuis la fin de la seconde guerre mondiale, elle se trouve sous le diktat des USA et de ses alliés occidentaux. Depuis l'arrivée de Trump à la Maison Blanche, les relations internationales connaissent des remous, d'une intensité jamais connue avant cet événement. À commencer par la guerre contre l'Iran menée par les USA. Un conflit qui n'a pas encore fini, alors qu'il n'a pas encore commencé. L'Algérie, en tant que pays neutre dans ces conflits qui ne le concernent ni de près ni de loin, essaie, tel un affairiste aiguisé sachant sauter sur les occasions, de profiter au maximum pour offrir et fournir ses produits énergétiques à de bons prix, en se comportant en fournisseur fiable et durable. «Les malheurs des uns font le bonheur des autres», disait la sagesse! Seulement, les Algériens désirent voir, sur le tas, les fruits de cette rente qui devraient, en principe, se répartir, voire se convertir de façon palpable sur leur niveau de vie. Ça fait 54 ans depuis la nationalisation des hydrocarbures, alors qu'un cercle restreint d'Algériens sait où vont ces faramineux milliards, provenant de la rente. Les phénomènes de la pauvreté que l'on rencontre un peu partout, sont un témoin qu'un important segment d'Algériens n'est pas concerné par le principe d'égalité dans le partage de la fortune du pays, appartenant, en principe, à l'ensemble du peuple. Des minerais traditionnels, des minerais de terres rares, du gaz, du pétrole et encore de l'or. L'Algérie est un pays riche, très riche... qui a besoin de la richesse dans ses idées et dans sa politique de gérer ces richesses.

Approvisionnement du marché national en produits de large consommation

Le Premier ministre préside l'installation du dispositif de veille chargé du suivi

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, la cérémonie d'installation du dispositif de veille chargé du suivi de l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation, en prévision du mois sacré de Ramadhan, et ce en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre. "Conformément aux instructions de Monsieur le président de la République, émises lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue mardi 10 février 2026, portant sur la nécessité de réunir toutes les conditions à même de permettre aux citoyens de passer le mois de Ramadhan dans la sérénité et la quiétude, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi 11 février 2026, la cérémonie d'installation du dispositif de veille chargé du suivi de l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation, en prévision du mois sacré de Ramadhan 2026", précise le communiqué. Ce dispositif "est placé sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en y associant l'ensemble des secteurs concernés et les services de sécurité", ajoute la même source.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Transplantations en Algérie: un enjeu vital

Mardi, le Conseil de la nation a organisé une journée parlementaire consacrée à «?la transplantation d'organes humains, entre dimensions religieuse, juridique et médicale». Présidée par Azouz Nasri, en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle: Leïla Aslaoui, du président de l'APN: Brahim Boughali et de la ministre Nadjiba Djilali, cette rencontre a mis en lumière les défis et perspectives du programme national de greffe. Selon le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, lors de cette journée, 1.600 greffes rénales ont été effectuées depuis 1986, accompagnées de 98 greffes cornéennes, 412 greffes de tissus et de quelques greffes de moelle osseuse et de foie. Les besoins restent considérables?: plus de 10.000 patients en insuffisance rénale attendent une transplantation. La greffe cardiaque, prévue pour 2026 et la relance des greffes hépatiques, figurent parmi les priorités. Le Pr Hocine Chaouche, ancien directeur de l'Agence nationale des greffes, a rappelé le rôle central des prélèvements sur donneurs décédés, actuellement limités, pour élargir le programme et permettre la greffe d'organes impossibles à prélever sur des vivants comme le cœur ou les poumons. Il a souligné que cette étape est cruciale pour réduire les longues listes d'attente et éviter le recours aux soins à l'étranger. Lors de cette journée, Nasri a insisté sur la nécessité d'un cadre juridique strict, garantissant la sécurité des donneurs et receveurs et d'une référence religieuse claire pour renforcer la confiance du public. Mabrouk Zaid El Kheir, président du Haut Conseil islamique, a rappelé que la majorité des instances reconnaissent la licéité du don et de la greffe, à condition de respecter la dignité du défunt et d'éviter toute exploitation commerciale. Les participants ont recommandé la relance de l'ANG, la création d'un registre national des dons et l'installation de trois pôles régionaux spécialisés pour assurer un accès équitable à la transplantation sur l'ensemble du territoire. Cette journée a rappelé que la transplantation d'organes n'est pas seulement un acte médical?: elle reflète la capacité de l'Algérie à conjuguer progrès scientifique, éthique et protection de la vie humaine, offrant un espoir concret à des milliers de patients, en attente d'une seconde chance.

Transports

Début de distribution dans les grandes villes des 10.000 bus importés

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, jeudi à Alger, l'entame de manière progressive de la réception des 10.000 bus avec le lancement de leur distribution sur les grandes villes, dans l'objectif de soutenir et de renforcer le transport public, à travers les wilayas du pays. S'exprimant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des services du transport urbain et d'allègement de la pression enregistrée, à même de contribuer à l'amélioration du service fourni aux citoyens et à la facilitation de leur déplacement. Selon le ministre, la première étape de la distribution de ces bus, importés conformément aux décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, englobera nombre de wilayas, dont Alger, Annaba, Bejaïa, Constantine, Oran et Sidi Bel Abbés.

L'opération s'étendra, plus tard, pour cibler quatre wilayas de l'Est, quatre autres du Centre, ainsi que quatre de l'Ouest et ce jusqu'au parachèvement de la distribution de l'ensemble des bus, prévue avant la fin de mars pro-

chain. Pour ce qui est des transports dans le Grand Sud, le ministre a mis en avant la détermination de l'Etat de renforcer le réseau et d'améliorer l'interconnexion aérienne, relevant l'entrée en service d'avions dans des aéroports fermés pendant des années, avec un premier vol enregistré depuis Tiaret vers les wilayas du Sud. Concernant le transport maritime des voyageurs, M. Sayoud a rappelé l'ouverture du champ devant le secteur privé pour l'activité de transport maritime entre wilayas et aussi entre communes côtières dans le cadre d'un plan visant à relier les villages et communes côtières. Il a souligné que l'investissement dans ce domaine obéit aux dispositions du décret exécutif N 08-57 de 2008 fixant les conditions et les modalités de cession et les modalités de concession d'exploitation des services de transport maritime, citant l'octroi d'autorisation préliminaire à nombre d'opérateurs privés. Il a cité, en outre, les entretiens en cours avec l'entreprise omanaise "Asyad" pour la création d'une joint-venture algéro-omanaise dans le domaine du transport maritime, soulignant que la partie omanaise jouit d'une grande expertise dans cette activité.

Appui de l'économie nationale

Le ministre de l'Industrie met en avant le rôle du secteur

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a mis en avant, jeudi à Alger, le rôle majeur du secteur dans l'appui de l'économie nationale et le renforcement des exportations hors hydrocarbures. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Bachir a salué le rôle que joue le secteur public industriel et commercial dans l'économie nationale, précisant que "son chiffre d'affaires global a atteint, l'année dernière, environ 562,9 milliards de dinars, alors que les exportations ont dépassé 3,38 milliards de dinars". Pour renforcer ce secteur vital qui comprend près de 101 000 travailleurs, le ministre a fait savoir que son département ministériel a engagé plusieurs réformes structurelles et organisationnelles profondes, notamment dans le domaine du développement des entreprises publiques économiques industrielles, qui

"ont été organisées au sein de huit sociétés holdings industrielles et de deux groupes industriels, en sus de certaines participations majoritaires et minoritaires". S'agissant des unités industrielles récupérées dans le cadre de la lutte contre la corruption, M. Bachir a précisé que "conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les actifs et biens de 92 unités de production faisant l'objet de confiscations en vertu de jugements définitifs ont été transférés au portefeuille du secteur public industriel et commercial, dont 62 unités ont repris leurs activités au cours des années 2024-2025, 22 unités sont programmées pour être relancées cette année, et huit autres en 2027". Par ailleurs, le ministre a évoqué le secteur automobile, rappelant les dispositions prises par les autorités publiques, notamment l'autorisation pour les citoyens d'importer des véhicules touristiques

de moins de trois ans. Pour ce qui est de la construction des véhicules et poids lourds, il a indiqué que l'agrément a été accordé à 16 constructeurs automobiles, dont des sociétés de fabrication de motos, de matériel agricole et autres de fabrication de camions et de tracteurs, outre l'agrément d'une seule activité de fabrication à l'entreprise "Stellantis Production Algérie" pour la fabrication de la marque "Fiat". M. Bachir a rappelé également que deux licences préalables ont été accordées à la société algéro-chinoise de construction automobile pour la fabrication de la marque "Chery" et à "Hyundai Motors Manufacturing Algeria" pour la fabrication de la marque "Hyundai", en attendant l'obtention d'un foncier industriel pour concrétiser leur projet avant l'octroi de l'agrément définitif, ajoutant que deux autres sociétés seront annoncées dès l'obtention de leurs licences préalables.

Travaux publics

De vastes programmes de maintenance du réseau routier

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a affirmé, jeudi à Alger, l'importance accordée par les pouvoirs publics à la maintenance du réseau routier et à la préservation des investissements publics réalisés, à travers des programmes réguliers de planification et de maintenance préventive visant à la viabilité des infrastructures de base et la sécurité du transport. Lors d'une séance plénière à l'APN, consacrée aux questions orales et présidée par Fakhour Ibrahim, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Djellaoui a souligné qu'un budget de plus de 158

milliards DA, alloué entre 2023 et 2025, a permis d'assurer la maintenance de 5600 km de routes nationales et de wilaya et la réparation de plusieurs tronçons de l'autoroute est-ouest. Il a ajouté que les travaux de maintenance de 1800 km de routes nationales et de wilaya sont toujours en cours, soulignant qu'une enveloppe financière de l'ordre de 125 milliards DA a été allouée au titre de l'année 2026 à la réalisation des travaux de renforcement de 51 km de l'autoroute est-ouest, en sus du renforcement et du revêtement de 2200 km de routes nationales et de wilaya. Le programme 2026 prévoit également l'élimination de 29 points noirs, afin de réduire les risques d'accidents de la circulation, outre la repeinture des marquages routiers sur 31000 km de routes nationales, et le remplacement de 2832 mètres de joints de dilatation sur les différents ouvrages d'art. Par

ailleurs, des ponts-basculés ont été acquis pour contrôler la charge des poids lourds et lutter ainsi contre la surcharge, qui cause d'importants dégâts aux routes, a ajouté M. Djellaoui, qui a également révélé le lancement d'un projet pilote sur le tronçon de Djebahia (wilaya de Bouira) de l'autoroute Est-Ouest, dans le cadre duquel la société Cosider utilisera du ciment au lieu de l'asphalte pour les travaux d'entretien. Concernant la qualification de la ressource humaine, le ministre a rappelé que l'Institut technique des travaux publics et de la recherche ouvrira prochainement dans la wilaya d'Aïn Defla, cet établissement sera placé sous la tutelle de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), ainsi que le soutien apporté à l'Ecole des métiers des travaux publics (EMTP) de Djelfa, afin de renforcer les mécanismes de contrôle et de suivi.

En prévision du mois de Ramadhan

Importation de plus de 144.000 têtes de mouton et de 46.000 têtes de bovin

Plus de 144.000 têtes de mouton et de 46.000 têtes de bovin destinées à l'abatage seront importées en prévision du mois de Ramadhan, dans le cadre des mesures visant à renforcer l'approvisionnement du marché national, a annoncé un responsable au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la régulation et de l'approvisionnement du marché national au ministère, Ahmed Mokrani, a précisé que l'opération englobe l'autorisation de l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR) et de l'EPE Entrepôts frigorifiques de la Méditerranée (FRIGOMEDIT) à importer environ 144.000 têtes de mouton vivant et plus de 46.000 têtes de bovin qui seront égorgées dans des abattoirs agréés. Des opérateurs privés ont également entamé l'opération d'importation, du Brésil, de 21.000 tonnes de viande rouge emballées sous vide, pour soutenir l'offre nationale et garantir la stabilité de l'approvisionnement, a-t-il ajouté, évoquant la coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour élaborer un plan de distribution couvrant les différentes wilayas du pays. Le responsable a rassuré quant à la disponibilité des produits de large consommation durant le mois sacré, notamment l'huile, le sucre, la semoule et la farine, relevant une stabilité ou une baisse des prix de certains légumes, grâce à l'amélioration de la production. S'agissant du contrôle, M. Mokrani a fait état de la mobilisation de près de 85% des agents de contrôle du secteur, dont le nombre dépasse 90.000 agents mobilisés pour le suivi des marchés et la répression de la fraude, outre la mobilisation des laboratoires fixes et mobiles pour analyser les échantillons tout au long de la semaine.

Education et retraite

Du pain sur la planche

Par Nadira FOUDAD

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Saadaoui, a présidé une conférence nationale avec les directeurs de l'Education de wilaya, au cours de laquelle plusieurs axes ont été abordés dont la retraite avant l'âge légal pour les personnels du secteur et la préparation des examens scolaires. Il est prévu l'ouverture, du 8 février au 15 mars prochain, du dépôt des demandes de pension de retraite, avant l'âge légal, au profit des fonctionnaires remplissant les conditions légales. Le ministère de l'Education nationale a annoncé lundi, dans un communiqué, le report de la date de l'entretien oral du concours sur titre pour le recrutement d'enseignants, au titre de l'année 2025/2026. En effet, l'année scolaire 2025/2026, et par rapport à l'orientation et la réorientation des élèves, elles se feront par voie numérique selon les délais fixés. Toutefois, l'année scolaire 2025/2026 sera question de l'orientation et la réorientation des élèves qui se feront désormais par voie numérique selon les délais. Le Département de Mohamed Seghir Saadaoui rappelle que les opérations d'orientation et de réorientation des élèves au titre de l'année scolaire 2025-2026 s'effec-

tueront par voie numérique, ce qui permettra aux parents d'élèves de suivre rigoureusement le parcours d'orientation de leurs enfants, par la nécessité de respecter les délais fixés pour chaque opération. En effet et selon le communiqué du Département de Seghir Saadaoui qu'est le ministère de l'Education nationale, celui-ci informe les parents d'élèves concernés par les opérations d'orientation et de réorientation de leurs enfants, au titre de l'année scolaire 2025/2026, que ces deux opérations s'effectueront par voie numérique afin de suivre le processus d'orientation de leurs enfants". Les parents d'élèves sont priés d'accomplir les procédures requises via l'espace parents du système d'information du ministère de l'Education nationale, en accédant au lien suivant : <https://awlyaa.education.dz> ".Concernant l'orientation des élèves vers le cycle post-obligatoire (secondaire) et vers les filières de la deuxième année de l'enseignement secondaire général et technique, "les parents des élèves de 4ème année moyenne et des deux tronc communs de la 1ère année de l'enseignement secondaire, général et technique, doivent exprimer les vœux préliminaires d'orientation de leurs enfants via leurs comptes dans l'espa-

ce parents durant la période allant du 10 au 28 février 2026 tandis qu'ils pourront modifier ou confirmer ces vœux du 15 au 30 mars 2026". Toutefois et passé ce délai, les premiers vœux seront automatiquement validés par le système d'information. Pour ce qui est des vœux définitifs, les parents d'élèves concernés devront valider les choix finaux d'orientation via l'espace parents entre le 15 et le 30 mai 2026. A défaut, le système d'information procédera à leur validation automatique, tandis que les décisions d'orientation seront communiquées via les bulletins de notes du troisième trimestre et via l'espace parents durant la période allant du 28 juin au 9 juillet 2026.Cependant, le ministère rappelle dans son communiqué que les parents d'élèves peuvent introduire un recours contre la décision d'orientation concernant leur fils (ou fille) par voie électronique via l'espace dédié aux parents d'élèves, durant la période allant du 10 juillet au 8 septembre 2026". Ces derniers seront "informés des décisions de la commission de wilaya de recours via l'espace dédié aux parents d'élèves dans un délai ne dépassant pas le 17 septembre 2026, sachant que ces décisions sont définitives et irrévocables".

Centres spécialisés de prise en charge des personnes autistes

Le décret exécutif publié au Journal officiel

Le décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement des centres spécialisés de prise en charge des personnes atteintes de trouble du spectre de l'autisme a été publié dans le dernier Journal officiel (JO). Ces centres ont pour mission d'"assurer l'éducation et l'enseignement spécialisés des enfants et des adolescents atteints de trouble du spectre de l'autisme, âgés de 3 ans jusqu'à l'accomplissement de leur cursus éducatif en milieu institutionnel spécialisé et/ou en milieu ordinaire, selon des programmes pédagogiques, psychologiques et sanitaires, adaptés et

élaborés par le centre national de l'autisme, ainsi que de veiller à leur santé, à leur sécurité, à leur bien-être et à leur développement", est-il précisé dans le décret exécutif n 26-82 du 14 janvier 2026. Placés sous la tutelle du ministère chargé de la solidarité, ces centres qui sont des établissements publics à caractère administratif, sont notamment chargés d'"assurer l'éducation précoce et le soutien scolaire pour l'acquisition des connaissances, l'éducation motrice et/ou la rééducation fonctionnelle, le suivi psychologique et la rééducation orthophonique". Ils sont aussi appelés à "déve-

lopper la relation de la personne atteinte de trouble du spectre de l'autisme avec son environnement, à assurer l'accompagnement de sa famille et à soutenir son intégration en milieu scolaire, ordinaire et/ou de la formation professionnelle, tout en assurant leur suivi". Ces centres sont en outre chargés d'"organiser des activités culturelles, récréatives et de loisirs appropriées" au profit de cette catégorie de la population, de "contribuer à leur intégration dans les différents domaines et d'assurer leur accompagnement et leur suivi, en coordination avec les secteurs ministériels concernés".

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

Des tentatives d'introduction de près de 11 quintaux de kif traité déjouées

Des tentatives d'introduction de près de 11 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 4 au 10 février en cours, a indiqué e, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 4 au 10 février 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la

disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 26 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 10 quintaux et 98 kilogrammes de kif traité

provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2.284.797 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, "des détachements de l'ANP ont arrêté 259 individus et saisi 32 véhicules, 188 groupes électrogènes, 111 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute le communiqué, relevant que "11 autres individus ont été appréhendés et 1 fusil mitrailleur de type FMPK, 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 1 pistolet automatique, 9 fusils de chasse et 24.500 litres de carburants destinés à la contrebande ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Accidents de la route

06 morts et 195 blessés en 24 h

Six personnes ont trouvé la mort et 195 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué jeudi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Blida avec 2 morts et 1 blessé dans un accident survenu sur la RN n. 1 à Boufarik, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 20 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau dans les wilayas de Béjaïa (11 personnes), Tlemcen (4) et Naâma (5), ajoute le communiqué, déplorant, toutefois, le décès par intoxication au même gaz d'un homme (59 ans) à Kadiria dans la wilaya de Bouira. Les secours de la Protection civile sont également intervenus suite à une fuite de gaz de ville, suivie d'une explosion dans un appartement, dans la commune de Mekla à Tizi-Ouzou, ayant causé des brûlures de 2e et 3e degrés à 4 personnes.

04 individus arrêtés à El Bayadh

Saisie de plus de cinq quintaux de kif traité

Quatre individus, dont deux femmes, ont été arrêtés et plus de cinq quintaux de kif traité ont été saisis lors d'une opération menée, jeudi, par des unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Bayadh, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, des unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Bayadh en 2e Région militaire, ont arrêté, aujourd'hui 12 février 2026, quatre (4) individus, dont deux femmes, et saisi 5 quintaux et 32 kilogrammes de kif traité, un camion, deux véhicules touristiques, deux téléphones portables et une somme d'argent provenant des activités criminelles", précise la même source. "Cette opération vient s'ajouter aux multiples opérations ayant permis de déjouer l'introduction et l'écoulement de ces substances toxiques dans notre pays, et dénote du professionnalisme, de la vigilance et de la disponibilité permanente des unités de l'Armée nationale populaire, avec ses diverses composantes, à lutter contre toute forme de criminalité organisée, d'autant plus à l'approche du mois sacré de Ramadhan", conclut le MDN.

Démantèlement d'un atelier de contrefaçon à Ténès (Chlef)

Saisie de près de 100.000 DA en faux billets

Les éléments des services de la Sûreté de wilaya de Chlef ont mis en échec une tentative de mise en circulation de faux billets de banque et saisi un montant total avoisinant les 100.000 dinars en monnaie contrefaite. L'opération a été menée par les éléments de la brigade de lutte contre la grande criminalité, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, sous la supervision du Parquet territorialement compétent. Elle a permis l'arrestation d'un individu, âgé de 37 ans, pris en flagrant délit alors qu'il tentait d'introduire dans le circuit commercial une somme de 48.000 dinars en faux billets, composée de 24 coupures de 2.000 dinars. La perquisition de son domicile, situé dans la ville de Ténès et utilisé comme atelier de contrefaçon, a conduit à la découverte d'un montant supplémentaire de 50.000 dinars en monnaie falsifiée. Les enquêteurs ont également saisi des équipements et du matériel technique ainsi que divers outils et fournitures utilisés dans les opérations de falsification. L'enquête a révélé que le suspect s'activait dans la contrefaçon de la monnaie nationale dans le but de la mettre en circulation sur les marchés locaux. Son plan criminel a été déjoué grâce à la vigilance et au professionnalisme des éléments opérationnels. À l'issue des procédures légales, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre du mis en cause, qui a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Chlef pour les suites judiciaires.

N. Aymen

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE TLEMCCEN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITÉS MINIMALES N°28/2026

Numéro d'identification fiscal : 408015000013078

La Direction des Travaux Publics de Tlemcen lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des prestations d' « ASSISTANCE TECHNIQUE » Pour le Contrôle et Suivi des travaux de « Confortement de la jetée principale sur 1275 ml au port de Ghazaouet (W. Tlemcen) » Les bureaux d'études de droit algérien expérimentés dans le domaine Maritime, intéressés par le présent avis et remplissant les conditions d'éligibilités définies ci-après peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DTP de Tlemcen (Bureau des Marchés), et participer au présent Appel d'Offre National .

Éligibilités

A- Avoir un agrément du bureau des études ou l'équivalent (assistance technique à maîtrise d'ouvrage dans les travaux maritimes code 1005) délivré par le ministère des travaux publics en cours de validité).

B- Le bureau d'étude devra avoir réalisé au moins une prestation similaire d'assistance technique pour le contrôle et suivi d'un projet maritime (Tel que, projet de construction ou d'extension d'un port ou d'un abri de pêche, de confortement des ouvrages de protection, de réalisation ou de confortement des quais, de réalisation des épis...

C- Avoir un chiffre d'affaire des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) ≥ 15 000 000,00DA

Le soumissionnaire est tenu de présenter son offre en deux exemplaires un « original » et une « copie ». Chaque

exemplaire doit contenir trois offres distinctes, offre de candidature, offre technique et offre financière :

1) Contenu du dossier de candidature :

Déclaration de candidature ; Déclaration de probité ; Statuts pour les sociétés ; Agrément du bureau des études ou l'équivalent en cours de validité ; Bilans financiers des 03 dernières années ; Références bancaires ; le RIB et Références professionnelles.

2) Contenu de l'offre technique :

Déclaration à souscrire ; Mémoire technique justificatif et le cahier des charges avec " lu et accepté ".

3) Offre financière

Lettre de soumission ; BPU et le DQE et le SDPU.

NB : Pour plus de précisions sur le détail des documents à fournir par le soumissionnaire, il faut se référer au cahier des charges.

Le tout sera mis dans une enveloppe (dite extérieure) scellée et anonyme et devra porter la mention :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TLEMCCEN
APPEL D'OFFRES D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°...28/2026
« ASSISTANCE TECHNIQUE » Pour le Contrôle et Suivi des travaux de
« CONFORTEMENT DE LA JETEE PRINCIPALE SUR 1275 ML DU PORT DE GHAZAOUET
(W.TLEMCCEN) »
"A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES"

Les plis seront déposés par le soumissionnaire ou son représentant dûment mandaté.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8H 30 mn à 14 H 00 mn, à la DTP de Tlemcen – 16 Boulevard Colonel Lotfi « Bureau des marchés ; Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant aux mêmes heures.

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Quinze (15) jours** à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis en séance publique intervient le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 H 30 mn, en présence des soumissionnaires désireux y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

LE CARREFOUR D'ALGERIE

ANEP N°2631002353 14.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

N°3/2 /DSP/2026

1^{ère} MISE EN DEMEURE

L'entreprise **ETB HADJAZI AHMED** titulaire du marché N°051 du 29/05/2025 Relatif à la réhabilitation des structures légères de la santé assurant les urgences. Lot N°02 : Polyclinique Oulhaça et lot N°03 : Polyclinique El Maleh, est mise en demeure à l'effet d'élever la cadence des travaux de la polyclinique El Maleh et réorganisé le chantier selon les règles de l'art et de renforcer le chantier En moyens humains et matériels.

Un délai de Huit (08) jours vous sera accordé; Faute de quoi des mesures

Coercitives en vigueur seront appliquées à votre rencontre.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°2631002218 14.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAÏRA DE MECHRAA SFA
COMMUNE DE TAGDEMPT
N° Fiscal: 098414325119720
N°/28/2026

ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition de l'article 65 du décret présidentiel N°:15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, Et de délégation du service public. Le Président De L'assemblée Populaire Communale De La Commune De Tagdempt- Wilaya De Tiaret Informe les Soumissionnaires Que L'attribution Provisoire de l'avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacite Minimal apparu dans le journal El AAN du 06/01/2026 et LE CARREFOUR D'ALGERIE du 07/01/2026 pour une durée de 15 jours et qu'a l'essue de l'analyse des offres en date du 20/01/2026 s'est fait comme suite :

N°	Intitulé Opération	Entreprise	Montant en TTC	Délais	Observation
01	SUIVI REALISATION DE L'AMENAGEMENT URBAINE A AIN SERB (3 ^{ème} Tranche)-REALISATION	KENTOUR AEK	26.189.877.00 DA	03 Mois et 28 jours	offre moins disante

Le délais ouverts pour tous recours sont de 10 jours a compter de la parution du présent avis dans la presse.

Le président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°2631002140 14.02.2026

Institut national de recherche sur le cancer

Les travaux de réalisation du projet dépassent les 85%

Le taux d'avancement des travaux du projet d'Institut national de recherche sur le cancer d'Oran a dépassé 85%, cette importante structure sanitaire devant être livrée avant la fin de l'année en cours (2026), a indiqué, mercredi, le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Oran, Kaci Abdellah. S'exprimant devant la presse en marge d'une rencontre scientifique organisée à l'Etablissement hospitalier universitaire «1er Novembre 1954», à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le responsable a indiqué que le wali d'Oran Brahim Ouchène, veille au suivi de l'avancement du projet et a donné des instructions pour renforcer le chantier en main-d'œuvre afin d'assurer l'achèvement de cette infrastructure dans les délais impartis. Il a affirmé que le futur Institut qui comprendra des salles de traitement équipées des moyens et équipements les plus modernes, ainsi que des unités dédiées à la chimiothérapie et à la radiothérapie, en plus d'espaces consacrés à la recherche scientifique sur le cancer, sera d'un grand apport qualitatif dans la prise en charge des patients atteints de cancer. M. Kaci a ajouté que l'Institut regroupera la recherche scientifique, la formation et l'hospitalisation, et sera doté de technologies de dernière génération afin d'assurer le confort et la qualité des soins aux patients. Par ailleurs, la nécessité de renforcer la sensibilisation des citoyens à l'importance du dépistage précoce des différents types de cancer a été soulignée, mercredi à Oran, compte tenu de son rôle majeur dans



l'augmentation des chances de guérison et la réduction des taux de mortalité. Lors d'une rencontre organisée par l'établissement hospitalier 1er-Novembre-1954 d'Oran, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, en présence du wali, Brahim Ouchene, et de cadres du secteur de la santé, les intervenants ont mis l'accent sur le rôle des comportements préventifs et du dépistage précoce dans l'augmentation des chances de guérison complète de cette pathologie. Cette démarche préventive peut contribuer à atteindre près de 90 % de guérison pour certains types de cancer, ainsi qu'à réduire le recours aux traitements lourds, ont-ils affirmé. Dans ce contexte, le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Oran, Kaci Abdallah, a affirmé que la lutte contre le cancer «constitue l'une des grandes priorités de la santé publique». Il a ajouté que l'Algérie a accompli des progrès considérables grâce à la forte volonté politique de l'Etat, sous la supervision du président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment à travers l'installation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer. Le responsable a indiqué que cette dynamique s'est concrétisée sur le terrain par la création de plusieurs centres anti-cancer (CAC) dans différentes wilayas, ainsi que par le lancement de la réalisation d'autres structures sanitaires spécialisées. Cela a contribué à renforcer l'offre de soins, à rapprocher la prise en charge des patients de leurs lieux de résidence et à assurer la gratuité des médicaments innovants pour les malades atteints de cancer, a-t-il souligné. Il a précisé que le registre du cancer de la wilaya d'Oran pour l'année 2023 a recensé la prise en charge de 5.959 patients en oncologie médicale, avec 56.432 séances de traitement. En outre, 2.103 patients ont bénéficié de radiothérapie à travers 4.329 séances et 4.396 interventions chirurgicales d'exérèse de tumeurs cancéreuses ont été réalisées.

La surconsommation fait le bonheur des maraichers Avec 150 DA le kilo, les carottes et les navets battent déjà des records

Par B.Habib

Il est vrai qu'entre bétail sur pied et constitution de stocks stratégiques en produits alimentaires notamment en viandes blanches, les pouvoirs publics entendent agir sur l'offre pour parer aux hausses des prix et la spéculation à l'occasion du prochain mois de Ramadhan mais rien à faire puisque cela rebote sur le marché local avec la hausse des prix des légumes, décidée unilatéralement et sans justificatif par les vendeurs depuis trois jours déjà, ce qui semble exaspérer plus d'un parmi les consommateurs. L'oignon cédé entre 80 et 100 DA, les carottes et les navets, de 75 à 80 DA et les choux fleurs à 100 DA, ont vite tourné le dos à la mercuriale depuis jeudi 12 février au marché de la rue des Aurès (Bastille), le seul vendeur existant, habitué à en proposer à 70 DA le kilo, a écoulé sa marchandise en un temps record, au regard de la forte demande. Depuis deux jours, les ménages s'empres-sent d'assurer leurs approvisionnements en légumes, redoutant une flambée à la veille du mois sacré. A première vue, tout augurait que cette

stabilité des prix des légumes allait durer jusqu'au Ramadhan mais devant la croissance, somme toute inhabituelle, de la demande observée depuis deux jours, certains vendeurs de ce marché ont prétexté une mévente à cause de dernières intempéries. Certes, l'hiver est encore là, les récoltes ont été bonnes mais la consommation a soudainement pris un tournant, au grand bonheur des maraichers qui croient juste d'augmenter les prix des carottes et des navets malgré la surproduction. Apparem-

ment, ce réflexe du consommateur lambda qui a la peau dure à chaque mois sacré, n'est pas prêt de s'estomper malgré toutes les mesures prises comme la sensibilisation contre les gaspillages et l'approvisionnement régulier du marché, tant il est prouvé, aujourd'hui, que c'est toujours la surconsommation qui engendre les flambées. Telle une colle à la peau, le consommateur n'arrive pas à s'en passer. Pourquoi a-t-il toujours son portefeuille qui ne colle pas à la peau? Comment s'en débarrasser?

Salon national de la micro-activité Plus de 240 exposants à la 2ème édition

Le ministre de l'Economie de la croissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a procédé jeudi, au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, à l'ouverture de la 2e édition du Salon national de la micro-activité, qui enregistre la participation de plus de 240 exposants issus de différentes wilayas du pays et représentant divers secteurs d'activité. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) sous le slo-

gan "La micro-activité, un mécanisme efficace pour stimuler la production locale et soutenir l'économie nationale", s'est déroulée en présence notamment du wali d'Oran, Brahim Ouchene, de la directrice générale de l'ANGEM, Souad Ben Djemil, du directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Achacha Bilal, ainsi que des responsables locaux et des représentants d'organismes partenaires. Selon les organisateurs, ce salon national "représente la concrétisation de la vi-

sion nationale de soutien à l'initiative économique et le renforcement du choix de l'Etat en faveur de la promotion de la micro-activité comme levier essentiel de la production locale et de consolidation de l'économie nationale". Prévu jusqu'au 14 février, ce salon constitue un espace institutionnel dédié à la valorisation des expériences réussies et à la mise en avant des capacités des porteurs de projets. Il s'inscrit dans le cadre des politiques publiques visant à encourager l'entrepreneuriat, la création de richesse et d'emplois.

Levée des contraintes sur l'investissement Etude de deux projets industriels en vue de leur entrée en activité

Les dossiers de deux projets industriels dans le domaine de la transformation primaire du plastique et de la production de peinture intérieure et extérieure ont été examinés à Oran, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya. Lors des travaux de la réunion de la Commission de wilaya chargée de lever les contraintes entravant l'entrée en exploitation des projets, tenue mardi soir sous la présidence du wali d'Oran, Brahim Ouchène, en présence des différents responsables concernés, deux dossiers relatifs à des demandes d'octroi d'autorisations exceptionnelles d'exploitation ont été examinés, indique-t-on. Il s'agit d'une usine de transformation primaire du plastique, ainsi que d'une unité de production de peinture intérieure et extérieure (peinture, plâtre et colle pour ciment). Le wali a insisté sur la nécessité d'accompagner les investisseurs et de poursuivre les efforts pour suivre la situation de ces projets afin de lever les obstacles et les réserves enregistrés. Il a également souligné l'importance de poursuivre le recensement des projets d'investissement rencontrant des difficultés, afin de les traiter au niveau de la commission de wilaya, pour permettre à leurs promoteurs de concrétiser leurs projets dans les délais fixés. Il convient de rappeler que l'opération de levée des contraintes entravant la concrétisation des projets d'investissement s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à faciliter les procédures administratives au profit des investisseurs.

Descente policière dans un salon d'esthétique Une fausse esthéticienne neutralisée

Dans le cadre d'exploitation d'informations parvenues à la police, les hommes de loi de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran, ont surpris une femme en pleine activité illégale, dans un salon d'esthétique. La dame en question a été arrêtée pour exercice d'une profession à réglementation très stricte. Le contrôle policier a fait ressortir que cette fausse esthéticienne exerçait sans aucun diplôme. Sur les lieux de son activité illégale, les policiers ont mis la main sur un important matériel médical et produits pharmaceutiques. La mise en cause aurait été prise en flagrant délit de manipulation d'ustensiles destinés au personnel médical. Selon nos informations, cette femme dont l'âge n'a pas été révélé, était connue et recevait un nombre considérable de clientes. Cette affaire n'est pas passée sans commentaires. Beaucoup de citoyens, en particulier les femmes, nous ont déclaré que beaucoup de salons d'esthétique figurent au niveau des quartiers d'Oran et ajoutent que ce métier est de plus en plus pratiqué au niveau des foyers, loin de tous contrôles. La complicité et le silence des clientes ont ouvert les portes de la prolifération de ce phénomène à haut risque.

A.Kader

Brèves de Saïda Par OULD OGBAN

Les travaux d'Hercule

En organisant ses multiples sorties sur le terrain, le chef de l'Exécutif veut constater de ses propres yeux, les insuffisances et autres lacunes qui caractérisent la wilaya qu'il gère depuis presque 02 ans. Mardi dernier, le wali, accompagné de ses proches collaborateurs civils et militaires, a effectué une visite de travail et d'inspection dans les daïras de Saïda et Sidi-Boubekeur où plusieurs secteurs de l'activité socioéconomique tels que la Santé, l'Education et l'Habitat ont été auscultés. Pour le wali, c'est la seule alternative pour une constatation réelle, en vue d'une remise à niveau. Sous une pluie battante, plusieurs opérations, relevant du secteur du PCD ainsi que des actions sectorielles, ont été inspectées. En marge de cette tournée de travail, le premier responsable de la wilaya a rencontré quelques citoyens qui lui ont fait part de leurs préoccupations.

Les commerçants «requins» rentrent en scène

Dès l'approche du mois de la "Rahma", opportunisme et spéculation font bon ménage dans la wilaya de Saïda comme partout ailleurs dans le pays. Ces derniers jours, les produits alimentaires commencent avec leur augmentation irrationnelle. Cette spirale, nous dit un père de famille, "on la sentait venir malheureusement et on ne peut rien faire. Le consommateur reste comme toujours, le dindon de la farce". La même remarque est soulevée par d'autres citoyens. Triste décor que celui présenté à quelques jours du mois sacré de Ramadhan, le mois de la piété et de l'abstinence. Alors comment combattre ce terrorisme de la grande bouffe, exercé par les commerçants requins qui s'y frottent déjà les mains pour "dépouiller" les citoyens. Allez, Saha Ramdan-koum !

Aïn Merane (Chlef)

Saisie de près de 8 kg de kif traité

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, liée au trafic de stupéfiants, les éléments des services de Sûreté de wilaya de Chlef ont réussi à démanteler un réseau criminel, spécialisé dans la commercialisation de drogues et à saisir près de 08 kilogrammes de kif traité. L'opération a été menée par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Aïn Merane, à la suite d'un travail de renseignement de terrain minutieux ayant permis de mettre au jour l'activité d'un réseau composé de dix individus. Menée sous la supervision du Parquet territorialement compétent, l'intervention a permis, dans une première phase, de déjouer une tentative d'acheminement d'une quantité de kif traité via une piste isolée. Deux membres du réseau ont été interpellés tandis qu'un véhicule touristique, utilisé dans le transport, a été saisi. La poursuite des investigations et des recherches approfondies a conduit au démantèlement progressif de la structure criminelle et à l'arrestation de l'ensemble de ses membres. Les opérations ont également permis la localisation et la saisie de quantités supplémentaires de kif traité, portant le poids total récupéré à 7,779 kg, ainsi que la mise au jour du mode opératoire adopté par les mis en cause. Au terme des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boukadir pour les suites judiciaires. N. Aymen

Tiaret

Installation du nouveau directeur des transports

Quelques heures avant l'annonce, à travers un communiqué présidentiel précisant la fin de mission du wali de Tiaret et charge le secrétaire général M. Rabah Mourad Yezza à assurer la gestion des affaires de la wilaya, M. Said Khalil a présidé, ce jeudi 12 février, au siège de la wilaya, la cérémonie d'installation du nouveau directeur des transports de la wilaya: M. Mustapha Kada Belfar. Étaient présents à la cérémonie, le président de l'Assemblée populaire de wilaya : M. Oukel Belkhira, le secrétaire général de la wilaya, le chef de cabinet du wali, l'inspecteur général de la wilaya, le contrôleur du budget, le trésorier de la wilaya et les membres de l'exécutif de la wilaya. Cette nomination s'inscrit dans le cadre d'une restructuration des Directions des transports. M. Mustapha Kada Belfar a occupé auparavant ce poste pendant plusieurs années dans les wilayas de Sidi Bel-Abbès et de Mostaganem, durant lesquelles il a acquis une solide expérience professionnelle dans la gestion du secteur des transports. Dans son allocution, le wali a souhaité la bienvenue au nouveau directeur, lui adressant ses meilleurs vœux de réussite dans ses fonctions, tout en soulignant l'importance cruciale du secteur des transports, un secteur vital qui influence le quotidien des citoyens et contribue au développement local. L. Bouhala

Sidi Bel Abbès

Le Marché de Solidarité comme Rempart contre l'Inflation

Par Mohamed Nouar

À cœur du quartier Sakia Hamra, l'ancien centre commercial Assil s'est mué, ce lundi, en un épicerie de régulation socio-économique. L'ouverture de ce souk de solidarité, sous l'égide des autorités de la wilaya, marque le coup d'envoi d'une stratégie de proximité visant à sanctuariser le pouvoir d'achat des citoyens face aux velléités spéculatives du mois de Ramadhan. L'initiative ne se limite pas à une simple foire commerciale; elle incarne une volonté de court-circuiter les réseaux d'intermédiation excessifs. En mobilisant 70 opérateurs allant des géants publics tels qu'Agrodiv, Giplait Tessala, Oravio et le CCLS, jusqu'aux coopératives agricoles et grossistes privés, la direction du Commerce instaure un modèle de «circuit court» à grande échelle. La Directrice du secteur l'a souligné avec clarté "l'objectif est d'offrir des produits de large consommation (semoule, huiles, viandes rouges d'importation, produits laitiers) à des prix de gros". Il s'agit d'une réponse structurelle à la cherté de la vie, permettant aux ménages, et plus particulièrement aux bourses moyennes, d'aborder la période pascale avec une sérénité budgétaire retrouvée. Loin d'être un événement isolé, ce marché s'inscrit dans un maillage territorial dense. Avec 18 marchés de proximité et une multitude de points de vente disséminés à travers les communes de la wilaya (notamment grâce au déploiement massif d'Agrodiv et de Giplait), l'administration s'engage sur la voie de la pérennité de l'offre. Le premier responsable de l'exécutif, Kamel Hadji, lors de sa visite inaugurale, a d'ailleurs insisté sur une exigence capitale "la fluidité de l'approvisionnement". L'enjeu n'est pas seulement l'ouverture, mais la lutte contre les ruptures de stocks, garantissant ainsi une disponibilité constante des denrées essentielles durant les trente jours de jeûne. L'édition 2026 de ce souk se distingue également par sa dimension pédagogique. En parallèle de l'ac-

tivité marchande, le chef de l'exécutif a lancé une campagne de sensibilisation pluridisciplinaire. Impliquant les secteurs de la santé, des affaires religieuses et de l'environnement, cette initiative vise à promouvoir la rationalisation des dépenses pour contrer la frénésie acheteuse, la lutte contre le gaspillage alimentaire, fléau paradoxal de ce mois de piété et le respect rigoureux des normes d'hygiène et de conservation. Pour sécuriser cette architecture de solidarité, la direction du commerce a déployé 62 brigades de contrôle. Ces vigies ont pour mission de veiller à l'orthodoxie des prix et à la salubrité des produits, assurant que la solidarité ne se fasse jamais au détriment de la santé publique ou de l'équité commerciale. Alors que les allées de l'ex-Assil grouillent déjà d'une foule en quête de justes prix, Sidi Bel Abbès démontre que la régulation du marché repose sur un équilibre subtil entre interventionnisme étatique, engagement des opérateurs économiques et civisme du consommateur.

L'Université algérienne au cœur de la catharsis économique

Le Plaidoyer de Sidi Bel-Abbès

Par Mohamed Nouar

Par la voix du ministre Nouredine Ouadah, l'exécutif réaffirme sa volonté de briser le plafond de verre entre l'académie et l'industrie. Lors de la rencontre régionale «Algeria Disrupt», la mutation du savoir en actif stratégique s'est imposée comme le nouveau paradigme de la croissance nationale. Le jeudi après-midi à l'université «Djilali Liabès» de Sidi Bel-Abbès, la rencontre n'était pas qu'une simple formalité protocolaire. En inaugurant la conférence «Algeria Disrupt», un programme national et une série de conférences de haut niveau lancée par le gouvernement algérien pour dynamiser l'écosystème des startups et de l'innovation dans le pays visant à transformer l'économie algérienne en s'appuyant sur la connaissance et la technologie, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a acté une rupture épistémologique majeure, l'université n'étant plus seulement le sanctuaire de la transmission encyclopédique, elle devient le creuset de la valeur



ajoutée technologique. En présence du premier responsable de l'exécutif: Kamel Hadji, du P/APW, du recteur de l'université: le professeur Merahi Bouziani et devant un parterre d'universitaires, de décideurs et de néo-entrepreneurs, issus de huit wilayas de l'Ouest, le message était clair, l'innovation n'est plus une option de prestige mais le moteur d'une souveraineté économique en pleine reconfiguration. Le discours du représentant du gouvernement a mis en exergue la transition d'un écosystème d'émergence vers un écosystème de maturation. L'annonce phare de l'année 2026 réside dans l'introduction du label «Scale-Up» (entreprise accélérée). Si le «Label Start-up» validait jusqu'ici l'idée et le potentiel, le «Scale-Up» vient couronner la capacité de passage à l'échelle industrielle et l'exportabilité du modèle. Cette architecture incitative s'appuie sur un triptyque institutionnel robuste, à savoir la reconnaissance symbolique à travers l'institution du prix du Président de la République pour la meilleure start-up, le levier fiscal par l'activation des dispositions de la loi de finances, transformant la pression fiscale en un moteur d'investissement et la dématérialisation par une simplification drastique des procédures administratives pour libérer l'énergie créatrice

du carcan bureaucratique. Les chiffres avancés par Chamseddine Bamoussat, directeur des start-up au Centre d'appui du ministère, témoignent d'une dynamique quantifiable. Avec 1.100 labels Start-up et 3.250 labels de projets innovants enregistrés entre 2020 et fin 2025, la masse critique est désormais atteinte. L'objectif pour l'exercice 2026 est ambitieux : identifier et propulser entre 15 et 20 entreprises au rang de «Scale-Up». Ce passage de la quantité à la qualité témoigne d'une volonté de voir émerger des champions nationaux capables de peser sur le PIB. L'événement s'est conclu par une immersion concrète dans la réalité du terrain. Les ateliers thématiques sur le financement et l'incubation ont permis une confrontation fertile entre l'ingéniosité des jeunes porteurs de projets et le pragmatisme des gestionnaires de fonds. En visitant l'exposition dédiée aux start-up et auto-entrepreneurs, le ministre Ouadah a pu observer la traduction matérielle de cette politique : des solutions innovantes qui, au-delà de la théorie, répondent déjà aux défis industriels et sociaux de l'Algérie de demain. À Sidi Bel-Abbès, la ville de l'électronique par excellence, l'avenir semble avoir trouvé son ancrage, celui d'une économie où l'intelligence est la première des matières.

Le ministre du Commerce extérieur à Sétif Lancement de 04 opérations d'exportation vers l'Afrique et l'Europe

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des Exportations, M. Kamel Rezig, a supervisé jeudi à Sétif le coup d'envoi de quatre opérations d'exportation de produits d'emballage et appareils électroménagers vers nombre de pays africains et européens. Il s'agit d'une cargaison de produits d'emballage aseptisés pour pâtes alimentaires de la société Agro-film destinés à la Tunisie et la Mauritanie, d'une autre cargaison de produits d'emballage de la société Biaxial destinés à la Tunisie, l'Espagne et la Hollande et de deux cargaisons d'appareils électroménagers de la société Condor et de la société Saterex du groupe Iris vers la Tunisie et la Mauritanie. En marge du coup d'envoi de ces cargaisons depuis la zone industrielle de Sétif, le ministre a considéré que " l'Algérie exporte aujourd'hui des produits à forte valeur ajoutée satisfaisant aux normes de

qualité requises sur les marchés extérieurs ", soulignant que " l'opération reflète la diversité croissante des produits algériens destinés à l'exportation particulièrement dans le domaine des industries de transformation ". Il a également relevé que " plusieurs entreprises nationales développent aujourd'hui des marques et des produits capables de concurrencer des produits qui étaient jusque-là importés ", considérant que "2026 sera l'année de l'exportation par excellence en concrétisation des objectifs fixés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans le domaine des exportations et leur diversification". Auparavant, le ministre a présidé au palais des expositions "El Maabouba" l'ouverture du salon national des ustensiles, de l'électroménager et du plastique qui connaît la participation de 60 opérateurs économiques et producteurs du domaine. Après avoir écouté les préoccupations des expo-

sants, M. Rezig a souligné que ce salon constitue un espace de rencontre entre producteurs et exportateurs en vue de "faciliter aux entreprises nationales l'accès aux marchés extérieurs ", indiquant que "plusieurs marques algériennes sont effectivement parvenues à pénétrer les marchés européens et africains, reflétant ainsi le niveau compétitif mondial atteint par la production nationale ". Dans le même contexte, le ministre a ajouté que certaines entreprises qui enregistraient des taux d'intégration entre 10 et 20 % ont augmenté aujourd'hui ces taux à 40 et 60 %, estimant que cela " se répercute positivement sur la réduction de la facture des importations". Il a également évoqué l'importance de la création de clusters en coordination avec le ministère de l'Industrie pour renforcer la complémentarité entre les opérateurs économiques et le développement des produits nationaux.

Ouargla

Beddari pose la 1ère pierre du projet de l'ENS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Beddari, a procédé, jeudi à Ouargla, à la pose de la première pierre du projet de réalisation de l'école nationale supérieure (ENS). S'exprimant en marge de la cérémonie officielle de pose de la première pierre de ce projet tenue dans le cadre d'une visite de travail, M. Beddari a indiqué que "cette nouvelle structure, implantée au niveau de la zone des équipements publics au chef-lieu de wilaya, permettra, une fois opérationnelle, de renforcer les capacités de formation pédagogique des enseignements des trois paliers dans Sud du pays". Cet établissement comprendra diverses installations, notamment des salles de classes équipées, des amphithéâtres, des laboratoires, une bibliothèque moderne, ainsi qu'un bloc administratif, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Ce nouveau siège de l'ENS a pour objectif d'améliorer les conditions d'enseignement et

de recherche scientifique, en plus d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants dans diverses spécialités, en particulier celles liées à la formation des enseignants des cycles moyen et secondaire, a souligné le directeur de l'ENS d'Ouargla, Fouzi Benbrahim. Au cours de sa tournée, le ministre a inspecté le projet d'un pôle universitaire (6.000/10.000 places pédagogiques), dont les travaux de réalisation des facultés de médecine et de biologie ont atteint 98 % d'avancement. M. Beddari a également inauguré un guichet unique destiné à accompagner les étudiants porteurs de projets, ainsi qu'un incubateur d'entreprises en partenariat avec la compagnie SLB (ex Schlumberger), prévoyant la création d'une douzaine de startups. Il a, par ailleurs, supervisé le lancement d'un laboratoire d'intelligence artificielle (IA) de quatrième génération et inauguré un laboratoire de fabrication (FAB-LAB), fruit d'un partenariat avec TotalEnergies, et ce dans le cadre d'une initiative visant à

soutenir la recherche appliquée et l'innovation en milieu universitaire. Lors de sa visite d'une exposition de projets innovants des étudiants, M. Beddari a déclaré que " grâce à ces réalisations, l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) s'oriente vers une université de quatrième génération, fondée sur la numérisation et en phase avec les évolutions actuelles". Et d'ajouter que l'université s'attèle à encourager l'esprit entrepreneurial en transformant des idées innovantes en projets utiles, contribuant ainsi à la dynamique socio-économique de la région. Cette dynamique, selon lui, incarne les engagements définis dans la vision de développement du président de la République, faisant de l'Enseignement supérieur un moteur de développement et un levier pour un bond qualitatif à l'horizon 2029. Au pôle universitaire-3, le ministre a donné le coup d'envoi d'une campagne de plantation de 27.000 arbustes sous le slogan "Un arbre pour chaque étudiant".

Sétif

Ateliers de formation pour près de 100 travailleurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Des ateliers de formation ont été organisés samedi à Sétif au profit de près de 100 travailleurs du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans le cadre de l'ultime jour des deuxièmes journées nationales de la santé professionnelle. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, Pr. Aïssa Boukraa, spécialiste en médecine du travail au CHU Mohamed -Abdenour Saâdna de Sétif, a indiqué que ces ateliers ont été réservés aux travailleurs, étant le premier maillon en contact direct avec le produit alimentaire afin d'endiguer les risques professionnels et de garantir la sécurité du produit et la santé du consommateur. Le choix du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour être le thème de cette manifesta-

tion ouverte vendredi «n'est point fortuit et a été motivé par son importance pour la sécurité alimentaire et le fait que c'est l'un des secteurs les plus exposés aux risques et aux maladies professionnelles», a-t-elle ajouté. Pr. Boukraa a également relevé que ce secteur économique stratégique est caractérisé par sa diversité et la multiplicité de ses filières dont l'industrie des fromages et dérivés du lait, la transformation des céréales, l'emballage et l'extraction des huiles d'où la nécessité d'attacher un intérêt particulier aux conditions de travail et de sécurité professionnelle dans les différentes unités productives. Les participants à ces ateliers ont reçu des explications sur les divers risques professionnels liés à l'activité agrico-

le et aux industries agroalimentaires et les méthodes de prévention ainsi que sur les mesures de sécurité et de santé professionnelle et sur la manipulation des équipements et matières utilisées afin de réduire les risques d'accident de travail et de maladies professionnelles. Placées sous le slogan «le secteur agricole et alimentaire, de l'identification des risques à la prévention», ces journées ont été organisées dans un hôtel de la ville et une école privée de formation paramédicale à l'initiative du service de médecine de travail du CHU Mohamed -Abdenour Saâdna dans l'objectif d'inculquer la culture de la prévention et d'améliorer les conditions de sécurité et de travail dans le secteur agricole et alimentaire, selon les organisateurs.

Soutien aux familles productives 2026 Mouloudji préside à Oum El-Bouaghi le lancement du programme national

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé jeudi à la Maison de la culture Nouar-Boubaker d'Oum El-Bouaghi le lancement du programme national de soutien aux familles productives pour l'année 2026. En marge de sa visite dans le même établissement de l'exposition du matériel fourni par le secteur local de l'action sociale et de la solidarité aux familles productives au titre de l'année 2026 et les produits de ces familles, la ministre a indiqué que "le programme national de soutien aux familles productives de 2026 s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la concrétisation de la politique du secteur visant le soutien à la femme et la promotion de sa place économique". Mme Mouloudji a relevé que l'objectif du programme est "d'accompagner la femme au lancement d'activités génératrices de revenus consacrant la logique du passage de l'aide sociale à la logique de l'initiative et de la production pour consolider son rôle d'acteur du développement et de l'économie". La ministre a lancé au début de sa visite dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi les caravanes de solidarité transportant des colis alimentaires, des couvertures, des appareillages d'aide à la mobilité et des produits médicaux et paramédicaux au profit de personnes âgées démunies des communes de la wilaya. Elle a également inspecté des projets du secteur dont le terrain réservé dans la commune d'Ain Beida au projet de réalisation d'un Centre psychopédagogique pour enfants autistes dont les travaux mobilisant une enveloppe financière de 100 millions DA seront lancés prochainement, selon la fiche technique du projet.

El Tarf

Régularisation de 900 dossiers dans le cadre de la cession des LPL



Pas moins de 900 dossiers relatifs à la procédure de cession des logements publics locatifs (LPL) relevant de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) d'El Tarf ont été régularisés, dans le cadre des efforts visant à faciliter les démarches administratives liées à l'accession à la propriété de ces logements, a-t-on appris mercredi auprès des services de cet organisme. Dans une déclaration à l'APS, le chef du département de gestion et de maintenance du parc immobilier auprès du même Office, Salah Eddine Chaker, a précisé que les 900 dossiers font partie d'un total de 3.000 demandes de régularisation déposées auprès des unités locales relevant de l'Office depuis le lancement de l'opération, le 4 juin 2018. L'opération intervient en application du décret exécutif n 25-135 fixant les conditions et modalités de cession des biens immobiliers appartenant à l'Etat et gérés par les Offices de Promotion et de Gestion Immobilière, a ajouté la même source, soulignant que l'opération vise à faciliter les procédures administratives et à permettre aux locataires d'acquérir la propriété de leurs logements publics locatifs. Après avoir invité les locataires concernés n'ayant pas encore déposé leurs dossiers à se rapprocher des unités locales de l'OPGI pour compléter les formalités requises, la même source a indiqué que les dossiers traités concernent l'ensemble des communes de la wilaya.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم
محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو
هاتف: 046.78.62.68
إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. طبقا لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذا للسند التنفيذي القرار الصادر عن مجلس قضاء غليزان الغرفة الجزائرية بتاريخ 2023/01/18 رقم الفهرس 23/00876 رقم الملف 22/08109 الممهور بالصيغة التنفيذية. يطلب من السيد: بن والي فاطمة ابنة عبد الله الساكنة : بحي 180 مسكن بلدية وادي رهيو. ضد السيد: صيهوب أحمد ابن غلام الله، الساكن : بالقرية الفلاحية سيدي الميهوب. بيانات العقار المعني بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: شقة من نوع F2 ذات الاستعمال السكني تقع بالعمارة B4 الطابق الأرضي ، الجهة الوسطى ، تتكون من صالة، غرفة، مطبخ ، شرفة ، رواق ، حمام ، مرحاض ، البالغ مساحتها ثمانية وأربعون متر مربع وتسعون ديسمتر مربع وينسب 1000/51 من الأجزاء المشتركة المقيدة بالقسم 46 ، مجموعة الملكية 21 رقم القطعة 02 المقيدة بالمحافظة العقارية بوادي رهيو ، بتاريخ 2019/06/13 إيداع حجم 34 تربية 709 الكائنة ب : حي 180 مسكن بلدية وادي رهيو ولاية غليزان. بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي رهيو بتاريخ 2025/05/18 تحت رقم 1008 ، حدد الثمن الذي يباع به العقار في المزاد العلني ب : 3.870.900,00 دج ثلاثة ملايين وثمانمائة وسبعون ألف وتسعمائة دينار جزائري وذلك بعد إنقاص العشر من الثمن الأساسي. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بمحكمة وادي رهيو بتاريخ 2026/02/18 على الساعة 11:00 صباحا بقاعة الجلسات رقم 02. إثباتا لذلك حررنا المحضر الحالي طبقا للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ليتم نشره طبقا للمادة 750 من نفس القانون ، للاستعلام والاتصال بالرقم : 046.78.62.68 او 0556.72.78.77.

المحضر القضائي
14.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا في أول درجة حضوريا، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغا للحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة مستغانم قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025-04-09 فهرس رقم 25/02243 ، اعتماد تقرير الخبرة السعد من طرف الخبير الدكتور غنو الجيب المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025-05-12 تحت رقم إيداع 25/323 و بالنسبة: الحكم بالحجر على المدعي عليه روائية محمد المولود بتاريخ 1973-02-25 ببلدية مستغانم ابن عبد القادر و حضرية بلبووض. الأمر بتعيين المدعية حضرية بلبووض والدته مقدما عليه لرعاية شؤون وتسيير أمواله والتصرف فيها تصرف الرجل العريض في حدود ما يسمح به القانون. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الأمر على عقد ميلاد المحجور عليه بسعي من النيابة العامة وتحميل المرجع ضدها المصاريف القضائية. بذا صدر هذا الحكم وأفصح به جهرا في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه، و أمضى لصحته كل من الرئيسة و أمانة الضبط.

الرئيس /أمين الضبط
14.02.2026

مكتب الأستاذ شرطي خديجة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
الكائن مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02 طريق
وهران مستغانم/ الهاتف: 0776.77.10.27
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

وبطلب من السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة كاريبي سيد من طرف مسيرها بونوة محمد الأمين، الساكن صوف التل رقم 67 المنطقة الصناعية لولاية عين تموشنت. ضد السيد: زغون الياس، الساكن: بني باحي قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية الحسيان مستغانم. وأيضا السيدة : عربوش عقيلة. الساكن: بني باحي قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية الحسيان مستغانم. بناء على أمر الأداء الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2023/02/09 الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2023/04/11 تحت رقم 23/0074. بناء على أمر بحجز تنفيذي على عقار رقم الترتيب 23/01076 مشهر لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2024/01/09. سيجري بتاريخ 2026/03/10 على الساعة الثانية بعد الزوال بقاعة الجلسات الكائنة بمقر محكمة مستغانم. بيع قطعة أرض بنسبة 1/3 في الشبوع من قطعة أرض مساحتها 50 أر 63 س عليها محطة بنزين (بمنشأتها و تجهيزاتها) قسم 09 مجموعة ملكية 89 كائنة بالحسيان مستغانم بالمزاد العلني لمن تقدم بأعلى عرض بالإضافة إلى مصاريف البيع. ويعلن المحضر القضائي أنه تم إيداع قائمة شروط البيع لدى محكمة مستغانم بتاريخ 2024/10/15 تحت رقم 2024/159. لكل من يهمه الأمر يمكنه الإطلاع على دفتر الشروط بمكتب المحضر أو كتابة ضبط محكمة مستغانم.

المحاضرة القضائية
14.02.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

مكتب التوثيق للأستاذ أرمان محمد
مؤثق بوهران

حي السعادة (Ex : Protin) زاوية شراري بن يوسف
قدور و مفتاح باهي قسم 262 ايلو 28
بيع حقوق عقارية ملك قاصرة بالمزاد العلني
تنفيذا للأمر رقم الترتيب 26/10 الصادر عن رئاسة محكمة العثمانية بتاريخ السادس من شهر يناير من سنة ألفين وستة وعشرين 2026/01/06. سيشرع يوم الخميس 2026/02/26 على الساعة التاسعة والنصف صباحا (09 سا 30 د) بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه في بيع حقوق عقارية مشاعة والمقدرة في مجموعها ب 7680/300 جزءا ملك القاصرة: عبد القوي رانيا رجاء المولودة بتاريخ السابع من شهر جويلية الفين وثمانية 2008/07/07 ببرج الكيفان (ولاية الجزائر) في العقار: شقة سكنية ضمن عقار خاضع الملكية مشتركة، كائنة بوهران لبلديتها، دائرتها ولايتها حي السعادة شارع بن يوسف قدور عمارة M3 بالطابق الأرضي، باب رقم 301 ، تحتوي على أربعة (04) غرف، مطبخ، شرفة ، حمام، رواق ، مرحاض تقدر مساحتها 72.97م² بنسبة 1000/98.66 من الأجزاء المشتركة للقطعة رقم 01 سيحرر دفتر الشروط بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع

للإعلان المؤثق
14.02.2026

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
المؤثق بالسائيا - وهران-
05 شارع باهي أعمار
إيجار التسيير الحر

السجل التجاري رقم 08 أ 31/00-0568496 بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 04 و 05 فبراير 2026 ، مسجل بصفة قانونية أجرت السيدة: بودريعة نصيرة على وجه التسيير الحر لفائدة السيد: تاجوري محمد قاعدة تجارية في محل مستقل كمقهى كائن ببلدية عين الترك برقم 01 الطريق الوطني عين الترك ولاية وهران لمدة 03 سنوات ابتداء من 25 فبراير 2026 و بمقابل أجرة شهرية قدرها : 70.000.00 دج. نسختان من هذا العقد ستودعان لدى المركز المحلي للسجل التجاري بوهران-

المؤثق-
14.02.2026

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
المؤثق بالسائيا - وهران-
05 شارع باهي أعمار
نقل ملكية حصص اجتماعية
شركة ذات مسؤولية محدودة مطحنة الاخوة بن ديمية

السجل التجاري رقم 00 ب 31/00-0022421 بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 04 فبراير 2026 آلت ملكية الحصص الاجتماعية المقدرة ب 15.149 حصة اجتماعية الى ورثة المرحوم بن ديمية علي وهم : بن ديمية محمد 04/02 اجزاء والسيدة: بوخيرة فاطمة 04/01 اجزاء و للسيدة بوخيرة خضرة 04/01 اجزاء التي كان يملكها في الشركة ذات المسؤولية محدودة المسماة مطحنة الاخوة بن ديمية، راسمالها 46.200.000.00 دج الكائن مقرها الاجتماعي المنطقة الصناعية حي القصب مسرغين وهران بتقويم قدره 15.149.000.00 دج

المؤثق-
14.02.2026

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
المؤثق بالسائيا - وهران-
05 شارع باهي أعمار
هبة حصص اجتماعية
شركة ذات مسؤولية محدودة
مطحنة الاخوة بن ديمية

السجل التجاري رقم 00 ب 31/00-0022421 بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 2026/02/03 وهب السيد بن ديمية محمد والسيدة بوخيرة فاطمة و السيدة بوخيرة خضرة الحصص الاجتماعية المقدرة ب 15.149 حصة اجتماعية التي يملكونها في شركة ذات مسؤولية محدودة مطحنة الاخوة بن ديمية راسمالها 46.200.000.00 دج الكائن مقرها الاجتماعي المنطقة الصناعية حي القصب مسرغين وهران لفائدة السيد بن ديمية يوسف بتقويم قدره 15.149.000.00 دج

المؤثق-
14.02.2026

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
المؤثق بالسائيا - وهران-
05 شارع باهي أعمار
تعديل القانون الاساسي
السجل التجاري تحت رقم 01 ب 0105038-31/00

بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع ادناه بتاريخ 03 فبراير 2026 الذي سيسجل بصفة قانونية ، قرر الشريكان في الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة مطاحن سمفار كوب الكائن مقرها الاجتماعي بمنطقة النشاطات الكرمة تجزئة 06 القطعة رقم 02 دائرة السائيا ولاية وهران. حذف النشاط التالي 107608 صناعة منتجات لتغذية الحيوانات. تعيين السيد صاري عبد الرحمان مع السيد صاري محمد مسيران للشركة لمدة غير محدودة. نسختان من هذا العقد ستودعان بمركز السجل التجاري بوهران.

المؤثق-
14.02.2026

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

CAN 2027

Tournée d'inspection de la CAF en Tanzanie, au Kenya et à l'Ouganda

Une équipe d'experts techniques désignée par la Confédération africaine de football (CAF) séjourne depuis quelques jours dans les trois pays hôtes qui accueilleront la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations : le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, a indiqué mercredi soir l'instance dirigeante du football africain. Les visites d'inspection par les experts techniques ont débuté cette semaine et se poursuivront jusqu'au mardi 17 février, la CAF appliquant ses normes de prestation strictes et de classe mondiale, ajoute l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel. Celles-ci incluent des évaluations techniques portant sur les exigences des pelouses, ainsi que sur la sécurité, la sûreté et la préparation des infrastructures des principaux stades et lieux d'entraînement

prévus pour le tournoi, précise la CAF. Les inspections de la CAF s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à élever les standards sur et en dehors du terrain dans tout le football africain. En établissant des critères cohérents et de classe mondiale en matière d'infrastructures, d'opérations et de gestion des sites, la CAF souhaite renforcer la réputation de la CAF Coupe d'Afrique des Nations comme l'un des tournois de football les plus prestigieux au monde. Les inspections de la CAF ont débuté à Dar Es Salaam, en Tanzanie, et se poursuivront avec des visites de sites à Arusha et Zanzibar. Le programme inclut le stade Benjamin Mkapa ainsi que plusieurs sites d'entraînement désignés. A Zanzibar, les experts de la CAF inspecteront également le stade Amaan et le stade Fumba, ce dernier ayant été prévu

pour le tournoi par le Comité Local d'Organisation (LOC) de Tanzanie. L'équipe de la CAF effectuera une série d'inspections à Nairobi, au Kenya. Le programme comprend les stades Kasarani, Nyayo et Talanta Sport, ainsi que des sites d'entraînement clés tels que le complexe sportif Ulinzi et l'Académie kenyane des sports. Le programme d'inspection en Ouganda inclut Entebbe et Kampala, avec des visites au stade national Mandela et dans des sites d'entraînement désignés. La CAF continuera à travailler étroitement avec les trois nations hôtes, leurs gouvernements et les structures du LOC afin de soutenir la planification de la livraison et de garantir que les préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations Kenya, Ouganda, Tanzanie 2027 s'intensifient, conclut le communiqué de la CAF.

Sélection Nationale U20

Une séance de sensibilisation contre le dopage au CTN au profit des joueurs

En marge de son stage actuellement en cours au Centre technique national de Sidi Moussa, la sélection nationale U20 a bénéficié d'une séance éducative de sensibilisation contre le dopage, organisée ce mercredi 11 février 2026 à la salle des conférences du CTN. Initiée par l'Agence nationale antidopage (ANAD), en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF), cette action s'inscrit dans le cadre du programme de prévention et de lutte contre le dopage mis en place au profit des jeunes catégories nationales. Placée sous le slogan « Say No to Doping », cette initiative a pour objectif d'informer et de sensibiliser les joueurs aux dangers liés à la consommation de substances interdites, tout en leur rappelant les règles et les responsabilités qui incombent aux sportifs de haut niveau. L'atelier a été animé par le Dr Anfel KECHACHA, cheffe du département de sensibilisation au sein de l'ANAD, ainsi que par le Dr Mohamed Khalil MOUMENE, médecin fédéral de la FAF. Les intervenants ont abordé plusieurs thématiques essentielles, notamment les substances prohibées, les procédures de contrôle, les risques sanitaires ainsi que les consé-



quences disciplinaires en cas d'infraction. En parallèle, une action de sensibilisation contre la consommation de drogues a également été menée au profit des joueurs. Cette intervention a mis l'accent sur les dangers des stupéfiants, leurs répercussions sur la santé physique et mentale, ainsi que sur leur impact négatif sur la carrière sportive et la vie sociale des jeunes athlètes. Cet-

te rencontre a également permis aux joueurs d'échanger avec les experts, de poser leurs questions et d'approfondir leur compréhension des enjeux liés à la prévention et à la lutte contre le dopage. À travers ce type d'initiative, la FAF entend promouvoir les valeurs d'un football propre, intègre et équitable, en inculquant dès le jeune âge une culture de respect des règles et d'éthique sportive.

GC Mascara

Un match à huis clos

Le GC Mascara, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2, a écopé d'un match à huis clos et d'une amende de 500.000 DA, pour une cinquième infraction au code discipline concernant le jet de projectiles sur le terrain, lors du match perdu à domicile face à la JS El Biar (1-2), a annoncé mardi la Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD / LNFA). Plusieurs autres sanctions ont été prononcées par

cette instance à l'issue de sa dernière session et dont les plus importantes ont probablement été celles de Nabil Sadou (USM El Harrach), Samir Kermiche (RC Kouba) et Achraf Guettaf (HB Chelghoul Laïd), ayant tous écopé de trois matchs de suspension fermes et d'une amende de 30.000 DA, «pour agression» sur des joueurs adverses. De son côté, le joueur Youcef Islam Siab (CR Béni Oulbane) a écopé de deux matchs de suspension fermes et d'une amende

de 30.000 DA, «pour comportement antisportif» lors du match qui a opposé son équipe à l'AS Khroub, dans le cadre de la précédente journée de championnat. Enfin, le joueur du MO Constantine, Yasser Bermati a écopé de deux matchs de suspension fermes et d'une amende de 30.000 DA «pour injure contre un joueur adverse», lors du match qui a opposé son équipe à l'IB Khemis El Khechena, également dans le cadre de la 18e journée de championnat.

Équipe Nationale

Les 2 matchs amicaux de mars organisés en Europe?



Alors que l'option de jouer à domicile semblait envisageable, l'équipe Nationale devrait finalement s'envoler pour l'Europe afin d'y disputer ses deux matchs amicaux du mois de mars. Le programme "100 % américain" initialement prévu pour préparer la Coupe du Monde 2026 (qui débutera le 11 juin prochain) se précise. Selon les informations de La Gazette du Fennec, les deux sparring-partners sont officiellement confirmés, le Costa Rica, prévu entre le 26 et le 27 mars et l'Uruguay aux alentours du 31 mars. Initialement pressentis à Londres et Manchester, ces chocs ne pourront pas se tenir en Angleterre suite au refus des autorités britanniques d'accueillir les rencontres. La piste d'un match en Algérie ayant également été écartée, la Fédération se tourne désormais vers l'Espagne ou l'Italie pour organiser ce stage printanier. Il est à noter que les Verts ont décliné une proposition d'amical face aux États-Unis. Les quarts de finalistes de la dernière CAN privilégient une confrontation avec le football sud-américain. L'enjeu est de taille : s'acclimater à l'intensité physique et technique de la zone CONMEBOL avant d'affronter l'Argentine de Lionel Messi, championne du monde en titre, le 17 juin à Kansas City pour leur entrée en lice dans le Groupe J du Mondial.

Championnats et Coupe d'Afrique de triathlon et duathlon

La sélection algérienne à pied d'œuvre au Caire



La sélection nationale des jeunes de triathlon a rallié mercredi soir la capitale égyptienne Le Caire pour prendre part aux Championnats d'Afrique de triathlon et à la Coupe d'Afrique de duathlon, prévus de vendredi à dimanche à El Galala. En prévision de cette double compétition continentale, les athlètes algériens s'étaient préparés au Centre de préparation des équipes nationales à Fouka (Tipasa). Sous la direction de la directrice des jeunes talents à la Fédération nationale de triathlon, Wafia Djendi, secondée par un staff technique composé d'Ali Lergam et Fady Merabet, les représentants algériens auront comme mission, pour ceux nés en 2009, de concourir pour les podiums et une qualification pour les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026) prévus du 31 octobre au 13 novembre prochains au Sénégal, alors que les autres athlètes tenteront de gagner des titres continentaux sur le triathlon et le duathlon, affirme l'instance fédérale dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. La délégation algérienne, conduite par le vice-président de la fédération, Abdelkrim Sayoud, est composée de huit athlètes dont trois filles.

LES ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS:

Filles: Dalia Aidouni, Soukaina Lola Zeroual et Saliha Berrached. Garçons: Nazim Boudjahfa, Abdemadjid Adoul Ali Bida, Ayoub Medebhi, Mohamed Ghali et Anes Chenafi.

28 février et 01 mars Marcel Khalifa à l'Opéra d'Alger

La participation exceptionnelle du chanteur en gagé libanais, Marcel Khalifa, est annoncée en grandes pompes. L'idole de la jeunesse des années 80 se produira à deux reprises, durant le mois sacré du Ramadhan à l'Opéra d'Alger, le 28 février et le 1er mars prochains, offrant aux mélomanes de l'Opéra, des soirées d'une grande intensité artistique puisque lors de sa dernière visite à Alger et à l'Opéra pour l'hommage rendu à la Palestine, il était reçu en tant qu'invité d'honneur et ne s'est pas produit. Le retour incontesté cette fois-ci pour animer des soirées sur les planches de cet édifice du chanteur engagé libanais, Marcel Khalifa, aura lieu pendant ces deux soirées consécutives à l'Opéra d'Alger, pendant le mois sacré du Ramadhan, selon le nouveau responsable, installé fraîchement à la tête de l'Opéra. Celui-ci a vibré, jeudi dernier, en soirée, sur le passage subliminal du ténor tunisien, Hassen Douss, grâce à sa voix suave et la longue expérience dans la manipulation de tous les genres musicaux avec doigté et professionnalisme. L'artiste était apprécié et son passage lui a valu tant d'enthousiasme et d'admiration émanant du public algérois, discipliné et parfait connaisseur de la musique classique. Ce ténor a su conjuguer chant lyrique, musique classique de Mozart à Verdi et ensuite variété algérienne et tunisienne tiré de son riche répertoire de ce ténor international, Hassen Douss. Ce passage a émerveillé le public qui l'accompagnait par des youyous et des applaudissements nourris dans la salle. Un spectacle digne de cette soirée, grâce à la jeune soprano algérienne, Serin Khiari qui l'accompagnait et qui formait un duo d'enfer sur les planches de cet édifice. Rencontré en marge de cette soirée, jeudi dernier, le nouveau responsable de l'Opéra qui est l'ex-DG du TRO, a du pain sur la planche pour insuffler une nouvelle dynamique à l'Opéra d'Alger. Au menu des Soirées Ramadanesques programmées à l'Opéra d'Alger "Boualem Bessaïh", il est prévu la programmation artistique qui débute le premier jour du Ramadhan, avec une pléiade d'artistes nationaux dont le retour du chanteur exilé : Mok Saieb et des spectacles alliant l'authenticité du patrimoine musical, selon le nouveau DG. Ce programme artistique varié débutera le 26 février, selon Mourad Senoussi, chargé de la gestion de l'Opéra d'Alger que nous avons rencontré ce jeudi soir, en marge de la soirée du ténor tunisien. Au-delà du programme musical, Mourad Senoussi reste confiant par annoncer plusieurs projets destinés à renforcer le rôle de l'Opéra comme espace culturel vivant et ouvert au public qui répond présent en force. Il a ainsi confirmé l'ouverture de la bibliothèque de l'Opéra, un nouvel espace consacré à la lecture, à la recherche et à la transmission du savoir. L'Opéra d'Alger manquait de quelques structures d'accueil qui, faut le dire, ont disparu au fil des ans avec la succession de différents directeurs tels des salons de thé pour l'accueil et de préservation du patrimoine culturel, tant souhaités par le public algérien où il est prévu la mise en place d'une galerie d'exposition pour l'accueil des artistes plasticiens, diplômés de l'École des Beaux-arts d'Alger et d'autres établissements artistiques ainsi que l'ouverture prochaine d'une cafétéria accessible au public, tout au long de l'année, même en dehors des spectacles, dans l'objectif de faire de l'Opéra un lieu de rencontre chaleureuse et conviviale, propice aux échanges culturels puisque le public est varié avec ses multiples facettes. Pour ce faire, un partenariat vient d'être conclu avec la plateforme de transport Heetch afin de faciliter l'accès du public aux spectacles, avec des réductions pouvant atteindre 50% pour les nouveaux utilisateurs et entre 30 et 40% pour les utilisateurs réguliers. Signalons à cet effet que des réductions sur les billets allant jusqu'à 50% pour les personnes aux besoins spécifiques sont prévus des le début des soirées ramadanesques. Enfin, la chaîne YouTube de l'Opéra d'Alger sera relancée incessamment pour la distribution de l'évolution de l'Opéra grâce à la diffusion progressive et continue des spectacles programmés et animés, contribuant ainsi à la conservation de la mémoire artistique de l'institution artistique qui fera peau neuve.

Nadira FOUAD

Musique andalouse à Mostaganem Ibn Badja, un héritage, une école et un palmarès évocatoire

Par Kassous Charef

Le paysage culturel de la wilaya de Mostaganem continue à s'enrichir par des activités distinctement prometteuses notamment celles de la musique andalouse. Afin d'illustrer ce tableau, nous évoquons l'Association «Ibn Badjaqui», de par son projet culturel, excelle à travers un parcours prestigieux. L'Association Culturelle «Ibn-Badja» est une association qui a vu le jour en 2002 avec pour objectif majeur la formation et l'apprentissage des jeunes enfants aux pratiques de la musique andalouse et accessoirement de ses dérivés: Houzi, Aroubi, Medh... Celle-ci œuvre pour la promotion et la divulgation de notre patrimoine culturel à travers l'enseignement mais aussi à travers des conférences, des soirées artistiques, des publications diverses, des enregistrements audio et vidéo. Presque un quart de siècle après sa naissance, cette institution musicale persévère dans la promotion de l'art arabo-andalou pour servir, intensément, le panorama musical pour lequel la wilaya de Mostaganem s'enorgueillit fièrement. Dans ce domaine précis, tous s'accordent à dire que les membres de l'Association «Ibn Badja», dévoués à cet art, œuvrent avec une passion impétueuse pour faire écho des rythmes et les symphonies charmeuses et promouvoir l'héritage de la musique



arabo-andalouse. Au-delà d'une école de plus d'une centaine d'élèves, Ibn Badja a tracé sa voie dans l'investissement culturel national attesté. Cet apport se traduit, bien évidemment, par un palmarès et pas des moindres. Sur le plan des activités à l'échelle nationale, Ibn Badja a été couronnée 04 fois lauréat au Festival de Musique Andalous d'Alger (en 2011 1er prix et 2ème prix en 2009-2013-2015). À ce titre, l'Association demeure la plus titrée. Soit le 1er Prix aux Festival Juniors de la Musique Andalous de Mostaganem (2015) avec des participations à plusieurs festivals nationaux et internationaux. L'Association s'est aussi ouverte aux échanges avec diverses associations musicales. En outre et dans l'optique d'externaliser ses mérites

et ses qualités artistiques, son palmarès s'est copieusement capitalisé car ses participations à l'étranger ont été pleinement honorées de succès. Son jeune président, Mr Fayçal Benkrizi, élevé dans l'ambiance de la musique arabo-andalouse, déploie d'énormes efforts afin de promouvoir ce patrimoine culturel immatériel et préserver ses mérites. Ce jeune, entouré de bénévoles engagés, a construit un projet artistique attractif par la formation de jeunes talents. Grâce à ce projet musical, Mostaganem aspire à l'excellence artistique car elle gratifie l'art arabo-andalou par la touche qu'elle apporte dans le répertoire algérien. Au-delà d'un héritage, d'une école et d'un palmarès, Ibn Badja est un flambeau au cœur même de l'Algérie.

Mohamed Meflah

Un écrivain gardien de la mémoire locale

Par N. Ouadah

Pour Mohamed Meflah, écrire n'est pas seulement un exercice littéraire : c'est un acte de fidélité au lieu et un effort constant pour préserver la mémoire de l'oubli et de l'érosion du temps. Depuis Relizane, une ville riche de couches d'histoire populaire et spirituelle, il a développé un projet culturel unique, alliant narration créative et recherche historique, contribuant ainsi à façonner un parcours singulier dans le paysage littéraire algérien. Né en 1953 à Relizane, Mohamed Meflah s'est très tôt attaché à sa ville, non seulement comme espace géographique mais comme mémoire collective, véritable réservoir d'histoires et d'expériences humaines. Au fil des années, il a considéré l'écriture comme un outil de sauvegarde et de documentation, faisant du stylo son instrument principal pour lire l'histoire locale et la transformer en textes vivants. Son projet littéraire se distingue par la combinaison du récit et du document: la mémoire populaire y côtoie les sources historiques, transformant le passé en une narration vibrante et humaine. Dans ses écrits, l'histoire n'est jamais présentée comme un simple ensemble de faits, mais comme une aventure humaine, donnant voix aux acteurs oubliés et redonnant importance aux personnages et lieux qui ont façonné l'identité de la région. Mohamed Meflah



s'est particulièrement attaché à documenter les figures emblématiques de Relizane, les poètes de l'Malhoun, les confréries soufies et les étapes de la résistance populaire, enrichissant ainsi la bibliothèque nationale avec des ouvrages de référence profondément ancrés dans le contexte local. Parmi ses travaux historiques et de recherche : Sidi lazreg Belhaj, pionnier de la révolte de 1864 à Relizane, figure de la région de Relizane, poète du Malhoun de la région de Relizane (biographies et textes), ainsi que La Tariqa Rahmaniya dans la région de Relizane et témoignage syndical, qui s'inscrit dans la documentation biographique. Dans le domaine du roman, il a mené une expérience littéraire remarquable avec des œuvres telles que Kheira et les montagnes, Al-Kafiya et le tatoua-

ge et Les étranges obsessions où mémoire individuelle et mémoire collective se mêlent et où le lieu devient un acteur central de la narration et non un simple décor. Cet apport littéraire et intellectuel a suscité un intérêt académique notable, faisant l'objet d'études critiques, d'articles scientifiques et de travaux universitaires, y compris des mémoires de master et des thèses de doctorat, en reconnaissance de sa valeur créative et de son rôle dans la préservation de la mémoire locale. Aujourd'hui, Mohamed Meflah poursuit son parcours culturel avec calme et fidélité à sa ville, convaincu que l'écriture est une seconde mémoire et que Relizane, avec son histoire et son patrimoine, mérite d'être écrite, non seulement pour être consignée mais pour rester vivante dans les esprits.

Tuerie de Tumbler Ridge

Le Canada veut racheter les armes de ses habitants

Dix personnes ont été tuées mardi à Tumbler Ridge (Colombie-Britannique). Le drame relance le débat sur le programme de rachat d'armes du pays. La route est fermée à proximité de l'école secondaire Tumbler Ridge à Tumbler Ridge, Canada, avec des barrières et un panneau "Route fermée". La route est fermée à proximité de l'école secondaire de Tumbler Ridge, où a eu lieu la tuerie. Le drame est atroce. Mardi, 10 personnes ont été tuées et 25 blessées lors d'une fusillade dans une école et une résidence de Tumbler Ridge, bourgade isolée de Colombie-Britannique. Il s'agit de la troisième tuerie la plus meurtrière de l'histoire du Canada. La tragédie survient alors que le gouvernement fédéral peine à mettre en œuvre un programme national de rachat d'armes, rapporte le «New York Times».

En 2020, une tuerie fait 23 morts en Nouvelle-Écosse, dont le tireur. C'est la plus grande tuerie de masse du pays. L'émotion est à son comble et agit comme un déclic: dans la foulée, le gouvernement interdit la détention de 1'500 types d'armes d'assaut. Ottawa se penche aussi sur un vaste programme de rachat, qui voit finalement le jour en ce début d'année 2026.

Ce volet constitue l'aspect le plus controversé de la réforme canadienne sur les armes à feu. Le programme, doté de plusieurs centaines de millions de dollars, cible les propriétaires de «fusils de style arme d'assaut militaire». En résumé, les Canadiens ont jusqu'au 31 mars pour s'inscrire au dispositif fédéral. Les indemnités moyennes s'élèvent à 1'200 dollars par arme. «La participation est volontaire, mais le respect de la loi ne l'est pas», lit-on sur le

France

Deux corps de nourrissons découverts dans un congélateur

Une femme d'une cinquantaine d'années, suspectée d'un double infanticide en Bourgogne après la découverte de deux corps de nourrissons, a été interpellée mercredi à Boulogne-Billancourt, en région parisienne, a appris l'AFP de sources proches du dossier. D'après une première source à l'AFP, un homme a contacté mardi la gendarmerie après la découverte du corps d'un nouveau-né dans un congélateur de son domicile à Aillévillers-et-Lyaumont, en Haute-Saône (est). Sur place, les gendarmes ont alors découvert le corps d'un second nourrisson. Selon les premiers éléments de l'enquête, les soupçons se portent sur la mère, qui a quitté le domicile sans prévenir. Elle a été interpellée mercredi, vers 01h00, à Boulogne-Billancourt. Elle serait déjà mère de neuf enfants au total, issus de deux unions.

site du gouvernement canadien. En clair, les entreprises et les particuliers propriétaires d'armes prohibées doivent s'en départir ou les neutraliser définitivement avant la fin de la période d'amnistie, fixée au 30 octobre 2026, «faute de quoi ils s'exposent à des poursuites pénales pour possession illégale d'une arme à feu prohibée». Sur le papier, le programme est ambitieux. Mais dans les

faits, il y a un blocage, estiment les médias américains. D'une part, la police manque de moyens pour appliquer le rachat auprès des particuliers. De l'autre, l'enlèvement est aussi politique, voire culturel. Plusieurs corps de police refusent d'y participer, tout comme des habitants des régions rurales et des réserves autochtones, où la chasse fait partie intégrante du mode de vie.

Qui était l'adolescente qui a abattu sa mère, son demi-frère et six élèves au Canada?

Les premières images de Jesse Van Rootselaar, 18 ans, ont été rendues publiques après la fusillade survenue dans une école de Tumbler Ridge, au Canada. Le drame a coûté la vie à six personnes: une enseignante de 39 ans, trois jeunes filles âgées de 12 ans ainsi que deux garçons de 12 et 13 ans. Selon les autorités, la suspecte, qui s'est suicidée, aurait auparavant tué sa mère, Jennifer Strang, 39 ans, et son demi-frère, Emmett, 11 ans, à leur domicile. D'après plusieurs témoignages recueillis, l'adolescente, née de genre masculin, était décrite comme une personne solitaire, passionnée d'armes à feu. Sur la plupart des clichés diffusés, Jesse apparaît le visage fermé, souvent grave. Même lors d'événements festifs comme des anniversaires, elle semble peu enjouée. En revanche, lorsqu'elle pose avec un fusil, son visage s'illumine. Jesse a commencé à s'identifier comme femme à l'âge de 12 ans. D'après la police, aucun élément ne permet d'affirmer qu'elle aurait été victime de harcèlement en lien avec son identité de genre. Elle avait quitté le système scolaire il y a quatre ans. À ce stade de l'enquête, le mobile de la fusillade demeure inconnu. Plusieurs connaissances décrivent Jesse comme «une enfant calme, qui restait souvent en retrait». «Elle n'était certainement pas détes-



tée», a affirmé un ancien camarade de classe, Liam Irving. Jennifer Strang, la mère de Jesse, changeait régulièrement de lieu de résidence avec ses enfants. Elle n'était toutefois pas autorisée à quitter la Colombie-Britannique, à la suite d'un différend avec son ancien compagnon. En 2015, le juge Anthony Saunderson avait estimé que le père devait pouvoir maintenir des contacts téléphoniques avec ses enfants. «Ces enfants mènent presque une vie de nomades. En cinq ans, ils ont eu plusieurs adresses à Terre-Neuve, Grand Cache et Powell River», soulignait-il dans son jugement.

Turquie

Une violente bagarre éclate entre députés au parlement



Des députés turcs du parti d'opposition CHP et du parti au pouvoir AKP en sont venus aux mains lors de la cérémonie de prestation de serment du nouveau ministre de la Justice, Akin Gurlek ce mercredi. Dans ses fonctions précédentes de procureur général d'Istanbul, Gurlek avait émis un mandat d'arrêt contre le puissant maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, en mars dernier. Une décision largement critiquée qui a déclenché les plus graves troubles qu'ait connus le pays depuis plus d'une décennie.

Un enfant renomme le wi-fi dans un avion: alerte terroriste déclenchée

Un gamin s'est amusé à nommer «Terroriste» le réseau sans fil du téléphone de son père avant Londres – Tel-Aviv. Le vol a été escorté par des avions de chasse. Cette blague d'enfant à bord d'un avion de Wizz Air pourrait avoir de lourdes conséquences. Selon «Bild», le rejeton d'un couple souhaitant se rendre de Londres à Tel-Aviv s'est amusé à renommer «Terroriste» en lettres arabes le réseau sans fil émis par le téléphone de son papa. Et ce, juste avant le décollage de l'appareil. Lors du vol, un passager, qui voulait se connecter au wi-fi, a remarqué le nom suspect de ce réseau. Il a alors averti le personnel de cabine, qui a immédiatement prévenu l'aéroport Ben Gourion, en Israël. Prenant la chose extrêmement au sérieux, les autorités de l'État hébreu ont immédiatement fait décoller des avions de chasse de Tsahal. Ils ont rejoint le vol commercial au-dessus de la Méditerranée et l'ont escorté jusqu'à son atterrissage. Une fois sur le tarmac, des policiers ont contrôlé tous les passagers ainsi que leurs bagages. des chiens détecteurs d'explosifs ont été engagés dans l'appareil. Logiquement, les autorités n'ont rien trouvé de répréhensible. Elles sont rapidement arrivées à la conclusion qu'il s'agissait d'une fausse alerte déclenchée par le nom d'un réseau émis par un smartphone. Reste que, d'après le quotidien allemand, «les parents du garçon pourraient devoir participer aux frais de la mission d'interception de l'armée de l'air israélienne».

Après une dispute au sujet de Trump

Une jeune femme tuée par son père

Lucy Harrison, une Britannique de 23 ans, est morte d'une balle dans la poitrine. Son père manipulait son arme après une altercation politique. Portrait d'une femme aux cheveux blonds ondulés, avec un maquillage accentuant ses yeux bleus. Elle porte un haut blanc. La Britannique Lucy Harrison est morte d'une balle tirée par son père lors d'une visite au Texas. Une violente dispute politique sur Trump et les armes a précédé la tragédie. Lucy Harrison, une Britannique de 23 ans, est décédée le 10 janvier 2025, tuée d'une balle dans la poitrine par son père, Kris, dans la banlieue de Dallas (Texas), a rapporté mardi la BBC. Une enquête est en cours au Royaume-Uni après qu'un jury américain a refusé d'inculper le suspect présumé pour homicide involontaire malgré les circonstances. Le petit ami de la victime, Sam Littler, qui avait fait le voyage au Texas avec elle, a témoigné devant la justice britannique. Il a évoqué une «grosse dispute» politique ce matin-là au sujet de Donald Trump, qui allait être investi pour son second mandat. Au cours de l'altercation, elle lui aurait demandé comment il se sentirait si elle avait été victime d'agression sexuelle. Le père aurait répondu que, ayant deux autres filles vivant avec lui, cela ne l'affecterait pas tant que cela. Lucy aurait très mal pris sa réponse. Environ trente minutes avant le départ du jeune couple pour l'aéroport, afin de retourner au Royaume-Uni, Kris Harrison aurait emmené sa fille dans sa chambre. Sam Littler aurait alors entendu une forte détonation. «Je me souviens d'être entré dans la pièce. Lucy était allongée par terre près de l'entrée de la salle de bains et Kris criait des absurdités», a-t-il relaté, cité par la BBC. Dans sa déclaration au tribunal, Kris Harrison a donné une tout autre version. Il affirme que lui et sa fille regardaient un sujet sur un fait divers lorsqu'il lui a confié posséder un pistolet dans sa table de chevet. Il aurait proposé à Lucy de le voir. «Alors que je levais l'arme pour la lui montrer, j'ai soudain entendu une forte détonation», a-t-il déclaré, affirmant ne pas se souvenir si son doigt était sur la détente. Le quinquagénaire, qui a déménagé aux États-Unis quand Lucy était enfant, a reconnu avoir rechuté dans l'alcool ce jour-là après des problèmes d'addiction passés.



2

11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Le 13h
13h40 Grands reportages
15h00 Tournoi des VI Nations
17h10 Le mag du tournoi des VI Nations
17h30 Tournoi des VI Nations
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 Loto
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Le dernier cercle
23h40 Le dernier cercle
00h40 Vendredi, tout est permis avec Arthur
02h10 Euro Millions
02h15 Programmes de la nuit
05h50 Tfu



06h40 En aparté
07h10 Football Club
08h15 B.R.I
09h00 B.R.I. - La série documentaire
09h50 Jérôme, les yeux dans le bleu
10h45 Y a-t-il un flic pour sauver le monde ?
12h10 L'hebd'Hollywood
12h25 Le cercle
13h15 Canal Sports Club
13h25 30/05/2026
En route pour Budapest
13h50 Journal des Coupes d'Europe
14h15 Avant-match
14h30 Top 14
16h25 Top 14
18h35 Débrief Top 14
18h50 Canal Sports Club
20h55 Avant-match
21h00 Top 14
23h00 Canal Rugby Club, le débrief
23h15 Sinners
01h05 La dernière plongée
02h40 Drone
04h25 37 : l'ombre et la proie
05h55 Surprise



06h00 M6 Kid
07h45 Absolument stars
10h05 Le mag du samedi
10h20 Le mag du samedi
10h55 66 minutes : grand format
11h45 66 minutes : grand format
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h30 Un jour, un doc week-end
14h15 Un jour, un doc week-end
15h00 Un jour, un doc week-end
15h55 Un jour, un doc week-end
16h25 Un jour, un doc week-end
17h40 La roue de la fortune
18h35 Le maillon faible
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h30 Scènes de ménages
21h10 Blanca
22h10 Blanca
00h55 Le PAL en Auvergne : les recettes du succès, entre zoo et parc d'attractions
02h45 Programmes de nuit

06h00 Le 6h00 info
06h30 Télématin
09h35 Milan-Cortina 2026
13h00 13 heures
13h25 Milan-Cortina 2026
20h00 20 heures
20h30 20h30, le samedi
20h55 Journal météo climat
21h00 Image du jour
21h01 Darooma
21h05 Immeuble partagé
21h10 Milan-Cortina 2026
22h45 JO Club
01h10 Les Victoires de la musique, 40 ans d'émotion en chansons
03h05 Météo outre-mer
03h10 Taratata 100 % Live
05h20 Courant d'art
05h30 Pays et marchés du monde

3

06h00 Okoo
08h00 Samedi Okoo
10h20 Consomag
10h25 Milan-Cortina 2026
11h55 Météo
12h00 Outremer.l'info
12h10 Le journal des talents
12h15 Ici 12/13
12h20 12/13 Météo régionale
12h25 Ici 12/13
12h55 Milan-Cortina 2026
15h05 Champions d'exception
15h25 Samedi d'en rire
16h20 Samedi d'en rire
17h20 Expression directe
17h25 Le jeu des 1000 euros
18h05 Questions pour un champion
18h45 Darooma
18h50 Journal météo climat
19h00 Ici 19/20
19h05 Le journal des talents
19h10 19/20 Météo régionale
19h15 Ici 19/20
19h55 Milan-Cortina 2026
21h05 C'est bon à savoir
21h10 Meurtres aux îles de Lérins
00h05 Milan-Cortina 2026



07h15 Floride - Être sirène, une passion
07h50 Mexique, les amoureux du danzón
08h45 Argentine, le médecin des montagnes
09h35 Invitation au voyage
10h15 Cuisines des terroirs
10h50 Les îles italiennes
11h40 Les îles italiennes
13h30 Le fabuleux destin d'Amélie Poulain
15h25 L'adieu à Freddie Mercury
17h00 Invitation au voyage
18h05 Surf et pêche au Pérou - Une pratique millénaire
18h50 Arte reportage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h55 Rome contre Carthage : Au temps des guerres puniques
22h25 Grecs contre Perses : Au temps des guerres médiques
00h00 Sade : Bring Me Home
02h05 Brandt Brauer Frick
03h05 Cry Wolf
03h55 Arte Regards
05h10 Des vignes et des hommes

TÉLÉVISION 15



23h15

SINNERS



Thriller. Année : 2025. Durée : 135 minutes. Réalisateur : Ryan Coogler. Avec Michael B. Jordan, Hailee Steinfeld, Jack O'Connell, Wunmi Mosaku, Li Jun Li, Delroy Lindo, Omar Benson Miller, Jayme Lawson, Deeneen Tyler, Miles Caton, Justin William Davis, Emonie Ellison.
En 1932, deux frères jumeaux, Smoke et Stack, vétérans de la Première Guerre mondiale, quittent Chicago pour retourner dans leur ville natale du Mississippi. Avec l'argent volé à la mafia, ils rachètent une scierie pour la transformer en cabaret destiné à la communauté noire locale. Mais la fête vire au cauchemar lorsque la musique ouvre un portail à une force maléfique tapie dans l'ombre...

3

21h10

MEURTRES AUX ÎLES DE LÉRINS



Téléfilm Policier. Année : 2023. Durée : 95 minutes. Réalisateur : Anne Fassio. Avec Ophélia Kolb, Pauline Bression, Eva Darlan, Robinson Stévenin, Jean-Michel Noirey, Éric Pucheu, Bambo Da Silva, Aurélien Vacher, Patrick Rocca.

Aux îles de Lérins, Christophe Beaumont, un producteur de cinéma, est retrouvé mort sur le tournage du film adapté de la légende du Masque de Fer. Chargée de l'enquête, Laure Castaldi est surprise de retrouver sa soeur Manon sur la scène de crime. Cette dernière vient d'être mutée sous ses ordres à la brigade de Cannes. Elles ne se sont pas vues depuis que Laure n'est pas venue à l'enterrement de leur mère. Leur enquête sur le crime du producteur révélera des suspects qui semblent faire écho à la légende du Masque de Fer et aux différentes identités qui lui ont été attribuées...



21h10

BLANCA

Série Drame. Année : 2025. Saison 3. Durée : 60 minutes. Réalisateur : Nicola Abbattangelo. Avec Maria Chiara Giannetta, Giuseppe Zeno, Enzo Paci, Gualtiero Burzi, Federica Cacciola, Domenico Diele, Chiara Baschetti, Sara Ciocca, Michela Cescon, Ugo Dighero, Matilde Gioli, Biagio Forestieri.
Une psychiatre intervenant en milieu carcéral est retrouvée morte peu de temps après la sortie de prison d'un cambrioleur surnommé «le Génois». Blanca et Liguori mènent l'enquête alors que ce dernier, censé s'installer à Rome, prend conscience que Blanca va lui manquer. Blanca commence à ressentir les premiers effets de sa grossesse. Troublée par l'idée d'être mère, elle rend visite à la sienne en prison...





ORAN

17 | 12

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h52
18h42
77%
55 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

20-08
20-05
23-11
32-11
18-12
26-15

Soudan

Les frappes aériennes exposent davantage les civils aux risques

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a averti que l'intensification des frappes aériennes menées par les Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan expose davantage les civils aux dangers et cible directement des infrastructures. Dans un communiqué publié mercredi, le Bureau a indiqué qu'une frappe de drone avait visé, mardi, une mosquée dans la ville d'Al-Rahad, dans l'Etat du Kordofan-Nord, tuant deux enfants et blessant 13 autres personnes. Le même jour, un entrepôt du Programme alimentaire mondial (PAM) à Kadugli, capitale de l'Etat, a été bombardé, causant d'importants dégâts aux bâtiments et aux unités de stockage mobiles. Par ailleurs, un drone a ciblé une école primaire dans la ville d'Al-Dalang, faisant un blessé. L'OCHA a également signalé que ces derniers jours, des attaques de drones menées par les FSR ont été enregistrées dans d'autres zones des Etats du Kordofan-Sud, du Kordofan-Nord et du Kordofan-Ouest, à proximité de routes d'approvisionnement reliant la ville d'El-Obeid au Kordofan-Nord, à Al-Dalang et Kadugli, au Kordofan-Sud, "exposant ainsi les civils, y compris les travailleurs humanitaires, à des risques accrus". A cet égard, le Bureau a réitéré la nécessité de protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris les écoles, les lieux de culte et les installations humanitaires, conformément au droit international humanitaire, appelant toutes les parties à garantir un accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin à travers le Soudan. Depuis avril 2023, le pays est plongé dans un conflit armé opposant l'armée soudanaise aux FSR, faisant des milliers de morts et provoquant le déplacement de millions de personnes.

RD Congo

La Monusco souhaite des «garanties de sécurité»

L'ONU souhaite obtenir des «garanties de sécurité» des parties au conflit dans l'est de la RDC, afin d'utiliser l'aéroport de Goma pour le déploiement d'une mission de surveillance en vue d'un cessez-le-feu, a déclaré le secrétaire général adjoint de l'ONU à Kinshasa mardi. L'est de la République démocratique du Congo (RDC), déchiré par des conflits depuis trente ans, est en proie depuis fin 2021 à la résurgence du M23. Le texte prévoit l'intervention de la Mission des Nations Unies en RDC (Monusco) pour une mission de surveillance sur le terrain en vue de la mise en oeuvre d'un cessez-le-feu «permanent». Cette mission est censée se déployer dans les prochaines semaines à Uvira, ville frontalière du Burundi, dont le M23 s'était emparé en décembre avant de s'en retirer sous pression de Washington. Les modalités de ce déploiement n'ont pas été précisées, mais la base des casques bleus la plus proche d'Uvira se trouve à Goma, grande ville de l'est tombée aux mains du M23 en janvier 2025, et qui dispose d'un aéroport international fermé depuis la prise de la ville. «Nous ne sommes pas encore, et même loin de là, dans une situation où il y a un cessez-le-feu effectif dans l'est mais il y a une situation à Uvira où le M23 s'est désengagé», a expliqué à la presse le secrétaire général adjoint de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix, lors d'une visite dans la capitale congolaise. «Il faudra d'abord des reconnaissances aériennes, ensuite le déploiement d'un nombre limité de personnels sur le terrain à Uvira, et puis éventuellement ensuite une présence plus substantielle», a détaillé M. Lacroix.

Participation de l'UA au G20

L'Algérie souhaite la fin de la marginalisation du continent

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a indiqué, jeudi à Addis-Abeba, que l'Algérie souhaite que la participation de l'Union africaine (UA) au G20 contribue à sortir le continent africain de la marginalisation et de l'exclusion, insistant sur l'importance d'une préparation optimale de cette participation. Intervenant au sujet du rapport du G20, au deuxième et dernier jour des travaux du Conseil exécutif de l'UA, M. Attaf a précisé que "l'Algérie réaffirme l'importance d'une préparation optimale de la participation de l'UA au G20", estimant que "cette participation n'est pas une fin en soi, mais un moyen que nous souhaitons voir contribuer à sortir notre continent de la marginalisation et de l'exclusion". Dans cette optique, "la délégation de mon pays soutient les mesures décidées pour le partage des missions de représentation entre la Commission et la Présidence tournante, et propose de s'inspirer de l'expérience du processus d'Oran, afin d'unifier la voix



africaine au sein du G20", a ajouté le ministre d'Etat. A cette occasion, M. Attaf a salué "la République d'Afrique du Sud, pays frère, pour sa brillante et remarquable présidence du G20", l'assurant du soutien et de la solidarité de l'Algérie face aux défis qu'elle rencontre dans ce cadre. La mémoire collective retiendra, sans nul doute, le sommet de Johannesburg, comme le premier sommet du G20 présidé par un pays africain et organisé sur le sol africain, mais aussi comme le premier sommet du G20

à avoir affirmé la place de l'Afrique, écouté sa voix et réinscrit les priorités et les aspirations du continent au cœur des enjeux du développement économique à l'échelle internationale, a-t-il poursuivi. Dans le même sillage, le ministre d'Etat s'est félicité des conclusions de ce sommet (de Johannesburg), les qualifiant d'«acquis important pour notre continent, qu'il importe de mettre à profit dans le cadre de l'adhésion de l'UA au G20 en qualité de membre permanent».

Centre de Ghaza

L'ONU entame l'enlèvement de 370.000 tonnes de déchets

Le porte-parole des Nations unies, Stéphane Dujarric, a annoncé que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en coopération avec des organisations locales de la société civile à Ghaza, a commencé l'enlèvement de 370.000 tonnes de déchets accumulés durant l'agression sioniste qui a duré plus de deux ans, transformant la région en un foyer de pollution dans un contexte d'effondrement des services de base, notamment la collecte des ordures et les systèmes d'assainissement. Selon le Centre d'information de l'ONU, M. Dujarric a précisé que des camions et des bulldozers du PNUD ont procédé au retrait des déchets des rues et à leur transfert vers des sites éloignés des zones résidentielles, alors que les habitants se déplacent au milieu des décombres et des ordures, une scène illustrant l'ampleur de la crise sanitaire et environnementale à laquelle la ville est confrontée. De son côté, le président du Réseau des ONG dans la bande de Ghaza,



Amjad Al-Shawa, a souligné l'importance de ces efforts, déclarant: "Cela signifie beaucoup pour le citoyen palestinien dans la bande de Ghaza, qui sait parfaitement ce que représente l'enlèvement de ces déchets ayant provoqué la propagation de nombreuses épidémies, maladies, insectes, rongeurs et animaux errants". Par ailleurs, Stéphane Dujarric a insisté sur l'importance de permettre à un plus grand nombre de

personnes de se déplacer volontairement et en toute sécurité - dans les deux sens, vers et depuis Ghaza - en particulier celles nécessitant des soins médicaux d'urgence et d'autres services essentiels. Il a également exprimé l'espoir que le passage des cargaisons via le poste-frontière de Rafah soit autorisé, afin d'accroître le volume des fournitures humanitaires entrant dans l'enclave et d'élargir l'assistance.

Jubaland (Somalie)

L'armée neutralise 14 terroristes Shebabs

Les forces spéciales de l'armée somalienne, en coordination avec les forces de sécurité de l'Etat du Jubaland, ont neutralisé 14 terroristes Shebab dans les zones sous l'administration de la ville de Jamaame dans la région du Bas-Juba, a rapporté mercredi l'agence de presse somalienne Sonna. D'après les services

de sécurité, l'opération a permis de neutraliser 14 terroristes et d'en blesser un autre. Les terroristes restants ont pris la fuite pendant l'opération. Le ministère de la Défense et le commandement de l'armée nationale somalienne ont réaffirmé leur engagement à éliminer les terroristes Shebab, soulignant que les opérations en cours visent

à garantir une paix et une stabilité durables pour le peuple somalien et à préserver la sécurité générale du pays. Les autorités ont indiqué que ces opérations coordonnées se poursuivront dans le cadre d'une campagne plus vaste visant à démanteler la présence du groupe et à protéger les civils à travers la Somalie.